

L'architecte mésopotamien :
aménageur de l'espace

COLLECTION SHADUM

DIRECTEUR DE COLLECTION

Prof. Dr. Myriam Seco Álvarez (Universidad de Sevilla)

SECRÉTARIAT

Prof. Dr. Juan Luis Montero Fenollós (Universidade da Coruña)

Prof. Dr. Eduardo Ferrer Albelda (Universidad de Sevilla)

COMITÉ ÉDITORIAL DE LA COLLECTION

Prof. Dr. Juan Antonio Álvarez Pedrosa (Universidad Complutense de Madrid)

Prof. Dr. Juan Antonio Belmonte Marín (Universidad de Castilla-La Mancha)

Prof. Dr. Alberto Bernabé Pajares (Universidad Complutense de Madrid)

Prof. Dr. Carmen del Cerro Linares (Universidad Autónoma de Madrid)

Prof. Dr. Marina Escolano Poveda (University of Liverpool)

Prof. Dr. José Luis López Castro (Universidad de Almería)

Dr. Ignacio Márquez Rowe (Centro de Ciencias Humanas y Sociales, CSIC)

Dr. Javier Martínez Babón (Museo Egipcio de Barcelona)

Dra. Esther Pons Mellado (Museo Arqueológico Nacional de Madrid)

Dr. José Ángel Zamora López (Centro de Ciencias Humanas y Sociales, CSIC)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dr. Michel Al-Maqdissi (Département des Antiquités Orientales, Musée du Louvre)

Prof. Dr. Pascal Butterlin (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Prof. Dr. Francisco Caramelo (Universidade Nova de Lisboa)

Sophie Cluzan (Département des Antiquités Orientales, Musée du Louvre)

Dr. Hisham El-Leithy (Egyptian Ministry of Tourism and Antiquities)

Dr. Christian Leblanc (CNRS -France- and Ministry of Tourism and Antiquities -Egypt)

Prof. Dr. Christian Leitz (Institut für Ägyptologie, Universität Tübingen)

Prof. Dr. Kenneth Griffin (The Egypt Centre, Swansea University)

Eric Jean (Hitit University)

Prof. Dr. Maria Grazia Masetti (École Pratique des Hautes Études, Paris)

Prof. Dr. Davide Nadali (Università degli Studi “La Sapienza” di Roma)

Prof. Dr. Philippe Quenet (Université de Strasbourg)

Dr. Hourig Sourouzian (The Colossi of Memnon and Amenhotep III Temple
Conservation Project, Luxor)

Dr. Aline Tenu (CNRS - UMR 7041 - (Archéologies et Sciences de l’Antiquité)

Prof. Dr. Lorenzo Verderame (Università degli Studi “La Sapienza” di Roma)

Jean-Claude Margueron

avec la participation de Remo Mugnaioni et
de René Natowicz, édité par Béatrice Muller

L'ARCHITECTE MÉSOPOTAMIEN : AMÉNAGEUR DE L'ESPACE

— S H A D U M —

Collection Shadum

Nº: 9

Comité de rédaction
de Editorial Universidad de Sevilla:

Elena Leal Abad

(Directrice)

Concepción Barrero Rodríguez

Rafael Fernández Chacón

María del Pópulo Pablo-Romero Gil-Delgado

Manuel Padilla Cruz

Marta Palenque

María Eugenia Petit-Breuilh Sepúlveda

Marina Ramos Serrano

José-Leonardo Ruiz Sánchez

Antonio Tejedor Cabrera

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, distribuée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, y compris par photocopie, enregistrement ou tout autre moyen électronique ou mécanique, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur (Editorial Universidad de Sevilla).

Motif de couverture: Ziggurat de Babylone. M.J. Miñarro, J.A. Hidalgo et J.L. Montero

©Editorial Universidad de Sevilla 2026

c/ Porvenir, 27 - 41013 Sevilla.

Tel.: 954 487 447; 954 487 451

E-mail: info-eus@us.es

Web: <https://editorial.us.es>

© Jean-Claude Margueron (†) 2026

© Avec la Participation de Remo Mugnaioni
et de René Natowicz 2026

© Béatrice Muller (éditeur) 2026

Imprimé en Espagne

Imprimé sur du papier écologique

ISBN: 978-84-472-3178-2

Dépôt légal: SE 2128-2026

Conception de la couverture: Santi García. santi@elmaquetador.es

Mise en page: 2Post

Impression: Podiprint

Tu as tout réglé avec mesure, nombre et poids
(Sg 11-20)

Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre
(Platon, *Le banquet*)

L'essentiel est invisible pour les yeux
(Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*)

Je dédie cette recherche
à tous les créateurs d'espaces contemporains
qui pourront trouver aux origines de la civilisation mésopotamienne
nombre de solutions et d'inventions qu'ils mettent en œuvre.
7 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE par Juan Luis Montero Fenollós	15
AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS par Béatrice Muller	19
AVERTISSEMENT.....	23
Définitions préliminaires	23
Termes spécifiques à l'ouvrage.....	23
Termes spécifiques usités ailleurs.....	25
Abréviations	25
Abréviation des crédits documentaires des légendes	26
Tableau chronologique	26
INTRODUCTION: TRAITS ORIGINAUX DE LA STRATIGRAPHIE	
URBAINE D'UN TELL.....	27
A. Un trait caractéristique du paysage syro-mésopotamien: les tells	28
B. Le rôle primordial de l'hydrologie	31
C. L' <i>Infrastructure compartimentée</i>	34
1. Caractéristiques et spécificité	34
2. Du village à la ville.....	36
D. Spécificité de la <i>Couche architecturale</i>	39
1. Définition et justification de la notion	39
2. Apport de cette notion aux datations	42
3. Longévité différente des constructions en superstructure et en infrastructure.....	43
E. Le processus de formation des tells	45
1. À l'origine du tell: une volonté humaine	45
2. Première étape: l' <i>Infrastructure compartimentée</i>	46
3. La première <i>Couche architecturale</i>	47
4. La fin de la première <i>Couche architecturale</i> et la préparation du site pour une éventuelle seconde <i>Couche architecturale</i>	47
5. Conclusions sur le processus de formation des tells.....	48
CHAPITRE I. COMMENT DÉFINIR L'ARCHITECTE MÉSOPOTAMIEN?	51
A. Signification des mots « édifice » et « professionnel »	51
1. Qu'est-ce qu'on peut appeler « édifice »?	51
2. La profession d'architecte	52
3. De l'architecture à l'architecte	53
B. Le produit du professionnel: l'architecture	53
C. L'apport des textes suméro-akkadiens.....	56
D. Nature et attentes de l'approche archéologique.....	59
E. Exemple d'une approche archéologique: Khafajé.....	60

CHAPITRE II. LE MILIEU : CONTRAINTES, DIFFICULTÉS, DANGERS	63
A. Nature et caractéristiques du milieu	63
1. L'architecte et la connaissance du milieu	63
2. Le pays et son occupation.....	64
3. Un isthme entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique progressivement occupé par les hommes	65
4. La violence climatique.....	66
5. Résumé sur les conditions du milieu	69
B. Difficultés et dangers du milieu.....	70
1. L'eau : eaux de surface et d'infiltration à l'origine du «sillon d'érosion»	72
2. Les fleuves : variété des situations et des implantations.....	73
3. Les tremblements de terre.....	74
CHAPITRE III. LES MATÉRIAUX DISPONIBLES	77
A. La terre.....	77
1. Diversité des modes d'emploi de la terre	78
a) Observations générales	78
b) Analyses par tamisage de briques.....	80
c) Analyses par tamisage de décombres.....	80
2. Variété des terres utilisées en urbanisme	83
3. Origines des terres retrouvées sur et sous le <i>Sol d'usage</i>	84
4. Datation du matériel contenu dans les terres	86
5. L'éventuelle reconstruction d'une maison citadine	87
B. La pierre.....	88
C. Le bois	91
D. Le bitume.....	93
E. Les tessons et la «chaussée absorbante».....	94
1. Un matériau de travaux publics	94
2. ... en lien avec l'infrastructure compartimentée	95
3. ... à usage spécifique lors d'une phase précise de la construction de la ville	95
4. ... impliquant une rigoureuse organisation.....	96
F. L'habile association de terres aux qualités différentes	98
CHAPITRE IV. INTRODUCTION AU SAVOIR DE L'ARCHITECTE	101
A. Un savoir «empirique» ou «expérimental»?	101
1. Fondements de ce savoir expérimental.....	101
2. Diversité des facettes de ce savoir.....	102
a) La circulation de l'eau et la question de l'hydrologie	102
b) L'avantage de terres aux qualités variées	102
c) Les masses et la stabilité des sols	103
B. L'architecture, la mesure et les nombres.....	104
1. La mesure	105
2. Une architecture toujours incomplète.....	108

3. Une approche archéologique de « l'objet » tronqué : mesures significatives analysables sur les vestiges.....	110
a) Étude des portées dans les espaces centraux	111
b) Masse des murs et assise de l'édifice : exemple du temple Calcaire d'Uruk	115
• <i>Données métriques du temple</i>	115
• <i>Salle centrale</i>	116
• <i>Problèmes des fondations</i>	116
c) Hauteur et étage : exemple du temple Blanc d'Uruk	118
• <i>Hauteur conservée des murs</i>	118
• <i>Hauteur originelle de l'édifice</i>	120
4. La recherche de la « mesure » antique dans les œuvres anciennes	123
5. Quelques exemples de ces transpositions.....	125
a) Tell Asmar, palais Nord (Dynastique Archaïque) et tell Asmar, fondations (Bronze moyen).....	125
• <i>Valeurs relevées dans l'édifice dit palais Nord de tell Asmar</i>	126
• <i>Valeurs relevées dans le plan de fondation de tell Asmar du Bronze Moyen</i>	126
b) Haradum	128
c) Le palais Ancien d'Aššur.....	129
6. Repérer un tracé ancien sur un plan de fouille (tracé régulateur ou tracé modulé)	130
a) Démarche empirique.....	130
b) La définition de tracés modulaires.....	132
c) Le tracé géométrique : exemple du bâtiment Nord de Gawra XIII.....	133
7. Pourquoi développer ce type de recherche ?.....	135
a) Temple d'Ištar de Mari.....	135
• <i>Le temple Ancien</i>	137
• <i>Le temple Récent</i>	137
b) Palais akkadien de tell Brak.....	139
• <i>Les données à retenir de la fouille</i>	139
• <i>Les questions</i>	140
• <i>Les mesures observées</i>	141
• <i>Un acquis important concernant l'extension et l'organisation du plan de l'édifice</i>	141
c) Habuba Kabira/Qannas	143
C. Morphologie d'un édifice ou d'une ville : tracé volontaire ?	147
1. Išnun.....	147
2. Babylone	148
a) Conclusions des fouilleurs	148
b) Caractéristiques révélées par des mesures significatives.....	149
• <i>L'emplacement de la ziggurat</i>	149
• <i>Caractéristiques relevées par des mesures significatives</i>	149
c) Nouvelles conclusions	150

D. Tracé certain, mais difficile à définir	152
1. Le palais A de Kiš.....	152
a) Observations d'ensemble.....	152
b) Le bâtiment II : organisation géométrique et métrologique de la façade.....	154
2. Le Grand palais royal de Mari.....	155
3. Le palais de Nur-Adad à Larsa.....	158
E. Assur : un exemple du rapport des mesures entre plan d'ensemble et unités modulaires dans un système régulé	159
 CHAPITRE V. L'ARCHITECTE SUR LE TERRAIN	163
A. Les outils de l'architecte/maître d'œuvre	165
1. Les outils conceptuels : les plans sur tablettes.....	165
2. Les instruments de mesure pour le terrain.....	173
B. Les techniques d'approche du terrain	175
1. Implantation d'une maison ou d'une cité : deux démarches différentes.....	175
a) Préparer le terrain nécessaire pour implanter un bâtiment	175
b) Préparer le terrain nécessaire pour l'ensemble d'un site urbain.....	176
2. Apport des sources littéraires (données textuelles).....	176
a) Une maison	176
b) Un temple	177
c) Une ville.....	180
3. Techniques pratiques d'une implantation	181
a) Tracé régulateur : qu'est-ce que c'est ? rappel sur le terrain	181
b) Le tracé régulateur est-il mis en place au début ou à la fin du processus d'implantation ?	181
4. Hypothèse en vue d'une procédure d'implantation.....	182
a) Construire un édifice selon un tracé régulateur	182
b) Comment, à la suite d'une fouille, peut-on repérer l'existence d'un tracé ?	183
C. Perspectives et limites de l'application d'un système régulé.....	183
1. Application à la hauteur d'un édifice.....	183
2. Difficultés et limites de la démarche de restitution.....	185
a) Y a-t-il correspondance exacte entre la démarche du chercheur moderne et la pratique ancienne ?.....	185
b) Tepe Gawra.....	186
c) Une autre difficulté	186
d) Modalités du passage du système métrique à la métrologie antique.....	186
e) Les variations de la coudée dans l'Antiquité	186
 CHAPITRE VI. L'ARCHITECTE ET SON ACTION	
DANS LES GRANDES CATÉGORIES D'ÉDIFICES	187
A. L'architecte et la maison.....	187
1. Organisation d'une maison urbaine : exemple de la maison Rouge de Mari.....	187
a) Pièce 1.....	188
b) Pièce 2.....	189

c) Pièce 3.....	189
d) Pièce 4.....	189
e) Pièce 5.....	189
f) Pièce 6.....	189
2. Fonctionnement d'une maison urbaine : une parfaite adaptation aux besoins d'une famille et au plan d'urbanisme.....	190
3. Synthèse.....	192
4. Est-il besoin d'un architecte pour construire ce type de maison ?.....	194
B. L'architecture monumentale et les palais.....	196
1. Peut-on distinguer un véritable palais d'un bâtiment complexe ?	196
2. Le rôle des escaliers : relier des niveaux en superposition	198
a) Fonction des escaliers	198
b) La superposition des niveaux	198
3. Les fonctions des différents niveaux d'un bâtiment complexe (palatial ou non).....	199
a) Le niveau de l'infrastructure.....	199
b) Le niveau du rez-de-chaussée ou <i>Sol d'usage</i>	199
c) Le premier étage	200
d) Le niveau des toits en terrasse	200
4. Constructions particulières : glaciers.....	200
C. L'architecte et les temples.....	202
D. Degré d'autonomie de l'architecte dans ses choix	205
E. L'architecte, fondateur de la ville.....	206
1. Application à des points particuliers : les ponts	206
2. La mise en forme du site.....	208
F. Génie civil	210
1. La voirie.....	210
2. Les canaux urbains et les ponts	211
3. Les remparts et leurs portes.....	211
G. Les réseaux de transmission des signaux lumineux	213
1. Les premières informations obtenues à Mari	214
a) Première mention textuelle	214
b) Données de terrain	214
c) L'emplacement du tell Medkouk peut-il correspondre à cet objectif ?	215
2. Au royaume d'Aštata : la relation visuelle entre tell Faq'ous et tell Meskéné/Emar	216
3. Brève comparaison	220
4. Le rôle de l'architecte	220
H. Évolution et entretien des bâtiments.....	220
1. Les phénomènes de destruction.....	221
2. La durée de vie d'une maison.....	222
a) Durée de vie d'une maison hors du milieu urbain	222
b) Durée de vie d'une maison d'habitation en milieu urbain.....	223

I. Intervention probable de l'architecte pour des réparations ou des transformations	225
1. Reprise complète d'une maison détruite en milieu urbain	226
2. Reprise d'un mur endommagé par un tremblement de terre	226
3. Réparation d'une construction endommagée appartenant au domaine public.....	228
4. Reconstruction partielle d'édifices monumentaux :	
le secteur F du Grand palais royal de Mari	228
a) Délimitation de la nouvelle unité F.....	230
b) Creusement d'une fosse de fondation.....	230
c) Mise en œuvre des murs de fondation	230
d) Réseau des eaux.....	232
e) Aménagements dans les murs	232
f) Mise en relation de l'étage	233
5. L'architecte et le <i>kisu</i> (réponse à une attaque du sillon destructeur?).....	233
a) Définition archéologique	233
b) Le <i>kisu</i> dans les textes	234
J. L'architecte et la prévention.....	235
K. Architecture orthogonale et architecture circulaire	238
1. La maison ronde de tepe Gawra	239
2. Tell Razuk.....	240
3. Tell Gubba	242
L. Indices de l'inventivité des architectes	244
1. Conduites verticales noyées dans un mur.....	245
2. Aménagement de cheminées	246
3. Salles d'eau.....	247
CONCLUSION	251
POSTFACE.....	257
Appendice I : progression de la recherche, exemple du Grand palais royal de Mari	257
1. Phase initiale avec conclusions comme départ de nouvelles voies	257
2. Nouvelle étape à partir de 1994.....	258
Appendice II : exemples d'aménagement de l'espace au niveau régional	259
CARTE	261
TABLEAU CHRONOLOGIQUE	263
SOMMAIRE DES FIGURES	265
BIBLIOGRAPHIE	271

PRÉFACE

Ce livre a une date d'origine. Cette date est le 20 juin 2018. Ce jour-là, le professeur Jean Claude Margueron a donné une conférence au Musée archéologique national de Madrid, intitulée «L'architecte mésopotamien et son projet de construction». À la fin de la conférence, qui était pleine de nouveautés et de contributions très stimulantes, j'ai fait une demande au conférencier, mon maître : «Il faut publier cela. Il n'y a rien d'écrit à ce sujet». Il a été ravi d'accepter la proposition à Madrid, la ville où il est né le 25 octobre 1934. Il a travaillé sur ce projet jusqu'au dernier moment, jusqu'à sa mort à Paris le 6 avril 2023. Le résultat est un ouvrage unique, le meilleur des cadeaux qu'il pouvait nous donner avant de partir. Il est le fruit de près de soixante-dix ans de recherches au Proche-Orient, depuis son premier voyage à Mari, en Syrie.

Tout a commencé en octobre 1954, lorsque Jean Margueron a été sollicité par André Parrot pour assurer la photographie de la dixième campagne de la Mission archéologique française à Mari. Outre la prise de photos, Parrot lui a confié la fouille des tombes. Il est retourné à Mari à deux reprises avant d'être nommé directeur de la Mission : c'était en 1965 et 1966, cette fois en tant qu'assistant du directeur. Entre 1969 et 1970, il a dirigé deux campagnes de fouilles à Larsa, en Irak. Ce sera sa seule expérience de terrain au pays des Sumériens. En 1972, il retourne en Syrie, où il fera toute sa carrière d'archéologue jusqu'à sa retraite. À l'occasion de la construction du barrage de Tabqa dans la vallée de l'Euphrate, les autorités syriennes lancent un appel international pour étudier les sites qui seront affectés par l'eau du futur lac artificiel. Le professeur Margueron et son équipe ont travaillé à Meskéné, l'ancienne ville d'Emar, et sur le tell voisin de Faq'ous. Au total, sept campagnes de fouille de sauvetage ont eu lieu entre 1972 et 1978. Parallèlement, en 1975 et 1976, il a dirigé deux campagnes à Ugarit, sur la côte syrienne. De même, entre 1989 et 2007, avec la collaboration de l'architecte Olivier Callot, il a effectué neuf missions d'étude des ruines du palais d'Ugarit. Mais le site archéologique où s'est concentré l'essentiel de ses recherches est tell Hariri, la ville de Mari, la métropole du moyen Euphrate, où il a dirigé vingt campagnes entre 1979 et 2004.

Les recherches du professeur Margueron ont gravité autour de quatre thèmes principaux : l'eau et sa maîtrise, l'architecture de terre et le tell, la ville et l'urbanisme, et les palais. Pour lui, l'ensemble de la ville était dominé par l'hydrologie

et la Mésopotamie était le résultat d'une pensée, d'une cohérence totale avec l'environnement. Plusieurs aspects de l'architecture mésopotamienne ont concentré son travail : la destruction de l'architecture en brique et la formation du tell, les infrastructures des villes (les rues, les fondations et la structure compartimentée), le volume (l'architecture n'est pas un plan) et les étages (une architecture complexe). A cet égard, il a dit qu'il ne suffit pas d'étudier un monument de façon autonome dans sa nudité archéologique. Il faut l'aborder dans son intégration au milieu urbain et rechercher une approche du volume originel.

La ville est sans doute son sujet de prédilection. Pour lui, la Mésopotamie, c'est la ville. Il a renouvelé l'étude du premier urbanisme comme personne ne l'avait fait. Avec lui, la ville a cessé d'être une colline informe pour montrer sa plénitude, sa géométrie, qui n'est pas une fantaisie. Il a démontré la morphologie des villes syro-mésopotamiennes, qui n'étaient pas une évolution des villages, mais un fait nouveau et réfléchi. Elles ont été fondées selon un plan circulaire ou orthogonal pour lutter contre leur grand ennemi : l'eau. D'après lui, la Mésopotamie était un monde qui n'était pas le fruit du hasard. Comme il l'a déclaré à de nombreuses reprises, la ville était un monde voulu, construit et pensé. Dès le début, la ville était une création volontaire liée à l'essor des échanges.

Ses recherches sur les palais mésopotamiens, entamées dans les années soixante, restent une référence incontournable : sa monographie, publiée en 1982, n'a d'ailleurs pas encore été dépassée. Ses innombrables études sur le Grand palais royal de Mari (XXI^e s.-1760 av. J.-C.) montrent toute l'étendue de la splendeur de la civilisation du bassin syro-mésopotamien : un édifice complexe, construit en brique, occupant plus de deux hectares de la superficie de la ville, et composé de plus de trois-cents pièces au rez-de-chaussée. Il s'est passionné pour ce sujet jusqu'à ses derniers jours, offrant une nouvelle vision des huit unités structurelles et fonctionnelles qui, selon lui, formaient le palais mariote à l'époque des *Shakkanakku*. Mari a été son projet de vie.

Le professeur Margueron a dirigé trente campagnes de fouilles archéologiques au Proche-Orient. Cela lui a permis d'acquérir une expérience et un savoir inégalés. Il a fouillé avec une seule idée en tête : découvrir les bases de la première civilisation urbaine de l'histoire. Pour ce faire, il a renouvelé le discours de l'archéologie proche-orientale en axant ses recherches sur la connaissance du milieu géographique et son interaction avec l'homme, sur la naissance des villes et sur l'architecture de terre, pour redonner vie et comprendre la grandeur des cultures qui se sont installées entre la Méditerranée orientale et le bassin de l'Euphrate et du Tigre du IV^e au

I^{er} millénaire av. J.-C. Il n'a jamais été intéressé par les trouvailles spectaculaires de beaux objets.

Il a développé une méthode de recherche critique dans laquelle l'archéologie de terrain rigoureuse et la compréhension du tell (le site mésopotamien typique) étaient les axes principaux. Le problème de l'origine des premières villes était l'un de ses principaux chevaux de bataille. D'après lui, la ville était un fait nouveau, pensé et planifié, et non la simple transformation de villages nés au Néolithique. La ville a été fondée par les hommes pour répondre à la demande d'une société complexe dans un environnement géographique singulier, le pays du Tigre et de l'Euphrate. Les bâtisseurs ont doté les villes mésopotamiennes d'un plan géométrique et d'infrastructures adaptées au terrain, capables de parer efficacement à une menace permanente pour l'architecture de terre : l'eau.

Jean Claude Margueron a consacré toute sa carrière à comprendre la civilisation mésopotamienne et à nous expliquer ce qu'elle était. Il l'a fait à travers les villes et son architecture. Mais il lui restait à nous faire découvrir un «grand inconnu» (pas pour lui), un individu presque invisible, c'est-à-dire le véritable responsable des monuments érigés sur les rives du Tigre et de l'Euphrate : l'architecte.

La conférence du professeur Margueron à Madrid, germe de cette publication, se terminait par une image de la ziggurat babylonienne, la tour de Babel de la Genèse, à fin de montrer son admiration pour les grands monuments bâtis en terre par les architectes mésopotamiens. Cette restitution, conçue par l'auteur de cette préface, fait partie aujourd'hui de la couverture du dernier livre que nous a généreusement offert ce «géant» de l'archéologie proche-orientale. Cet ouvrage est un cadeau pour tous : un véritable testament intellectuel.

Juan Luis Montero Fenollós
Université de La Corogne

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Béatrice Muller

Il faut toujours dire ce que l'on voit, surtout il faut toujours,
ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit.

Bruno Zevi, *Apprendre à voir l'architecture*
(éditions de Minuit, 1959).

Qui mieux que Jean Margueron applique ce précepte ?

Voir l'architecture : en archéologue d'abord. Les ruines de brique crue n'offrent le plus souvent que des restes de murs de quelques dizaines de centimètres de haut, peu propices à inspirer des visions grandioses. Mais en scrutant les structures qui les fondent, il met en évidence la partie « invisible » des cités syro-mésopotamiennes (2013) et en dégage la notion de « couche architecturale » qui bouleverse les interprétations stratigraphiques conventionnelles. Celle-ci, en effet, comprend plusieurs strates, qui vont de l'« infrastructure compartimentée » des villes (conçues sur un plan préétabli) et des fondations de leurs bâtiments, en passant par le(s) sol(s) d'occupation, aux superstructures encore debout et aux éléments effondrés qu'elle contient, ces dernières pouvant révéler non seulement les vestiges du rez-de-chaussée, mais encore de la couverture et d'un éventuel étage – désormais plus couramment admis grâce à ses études.

C'est par l'examen critique et systématique des compte-rendus de fouilles et grâce à sa culture étendue et profonde, que Jean Margueron acquiert une compréhension globale des phénomènes d'arasement, de reconstruction, d'abandon, qu'il relie à ses observations de terrain, principalement et successivement sur les sites de Senkéré/Larsa, de Meskéné/Emar, de Ras Shamra/Ugarit et de tell Hariri/Mari. Le terrain ne se limite pas aux chantiers de fouilles, les siens comme ceux des collègues : chacun des membres de son équipe se souvient de l'arrêt rituel au « kilomètre 100 » de Palmyre lors de chaque trajet en voiture de Damas à Mari (et retour !) pour constater et photographier la destruction progressive d'une maison de pisé repérée en 1991 avec Patrice Doat, alors directeur du Centre de Recherche sur l'Architecture de Terre (CRATerre) de Grenoble, qui chaque année y envoyait des architectes pour des travaux de restauration. Si les phénomènes d'érosion tiennent cette large place dans la réflexion de Jean Margueron, c'est que « voir l'architecture » en tant qu'archéologue

exige un regard rétrospectif sur la vie du bâtiment, non seulement durant sa période d'activité, mais encore après sa destruction, volontaire ou conséquence d'un abandon.

Voir l'architecture : comme partie intégrante des paysages. C'est la mettre en relation avec les ressources naturelles, connaître la géographie physique, la géologie et l'hydrologie, avec la richesse, les fragilités et même les dangers que celles-ci comportent : comment l'architecte mésopotamien aurait-il pu réaliser des constructions durables s'il n'avait été un parfait connaisseur de son pays ? La démarche de Jean Margueron, en écrivant ce livre, est en quelque sorte de se mettre à la place de son sujet d'étude, lui qui, pour ses fouilles, avait sillonné le Proche-Orient de l'Iran à la côte méditerranéenne, principalement sur la rive droite de l'Euphrate, ce qui ne l'a pas empêché d'effleurer la Syrie du Sud et même l'Anatolie. Avec ce changement d'échelle de la perspective, le rôle l'architecte, loin d'être confiné à la construction des maisons et des monuments, s'élargit à la conception des villes, à l'aménagement régional et par là aux préoccupations politiques.

L'essentiel dans l'architecture c'est le volume, « le coffre mural qui inclut l'espace », tant pour Bruno Zevi (p. 22-23) que pour Le Corbusier dont Jean Margueron est un fervent admirateur. L'archéologue endosse alors pleinement le rôle de reconstituteur : le plan ne reflète-t-il pas à lui seul toutes les descentes de charges qui permettent de restituer l'élévation, c'est-à-dire le volume ? Son organisation structurale ne permet-elle pas de restituer, comme il l'a fait de façon magistrale pour le Grand palais royal de Mari, le parcours des couloirs périphériques ou la configuration des appartements royaux à l'étage ? La formule des bâtiments dits tripartites ne préfigure-t-elle pas le plan basilical, avec nef centrale et bas-côtés ? C'est en associant au document très appauvri qu'est le plan la matérialité des vestiges que Jean Margueron, au fil de ses recherches, voit de mieux en mieux le volume.

Mieux encore, le plan à lui seul – et particulièrement celui des fondations, qui reflète la conception originelle – révèle un sens des proportions qui, à l'examen, s'explique par des tracés géométriques relevant d'une véritable science du nombre, appliquée d'ailleurs selon les mêmes principes aux arts visuels, la peinture murale en particulier. Si, de surcroît, de tels plans s'avèrent récurrents, c'est qu'en dépit de subtiles variantes, l'on a affaire à des plans types, signe qu'une certaine perfection a été atteinte. L'architecte mésopotamien n'aurait-il pas mis en œuvre, à son époque et parfaitement adapté à son milieu, l'idéal du « standard » qui sera professé quelques millénaires plus tard par Le Corbusier ? Si Jean Margueron ne s'est risqué qu'occasionnellement à « voir l'architecture » comme un art, c'est par prudence épistémologique : une telle affirmation ne saurait s'appliquer aux plans seuls, et comment

juger de l'art à partir d'une restitution qui comporte inévitablement des aléas ? Modestie excessive peut-être, car son raisonnement fondé sur le principe du « rasoir d'Ockham » c'est-à-dire sur l'économie de l'appareil démonstratif, a toutes chances d'être juste. Sans cesse, la méthode qu'il expose est passée au crible de sa propre critique. Or Le Corbusier, à propos des combinaisons figuratives de l'ornement, ne parle-t-il pas de « fatalité », c'est-à-dire une série très brève de groupes de solutions (*Le Modulor* p. 32) ? Ceci est encore plus vrai pour l'architecture, dont les contraintes ne sont pas seulement d'ordre géométrique, mais aussi physique et architectonique.

Jean Margueron travaillait davantage en fonction des nécessités internes de la progression de sa pensée que pour obéir à des pressions extérieures. Un manuel sur l'architecture syro-mésopotamienne, attendu successivement par deux éditeurs, en fit les frais : sa rédaction, butant sur des lacunes dans le corpus à analyser, se transformait en études particulières. Finalement *Les Cités invisibles* devaient en constituer en quelque sorte les prémisses.

C'est Juan-Luis Montero Fenollós qui réussit à lui insuffler l'élan nécessaire à la rédaction d'un ouvrage très synthétique, accessible à un public élargi, sous le point de vue inédit, en tout cas pour l'architecture orientale préclassique, de *l'Architecte*. Gageure que Jean Margueron a réalisée à la toute fin de son existence et qui le tarauda jusqu'au dernier jour. Ainsi se trouve résumée la quintessence de toute sa vie scientifique.

La formule, originale, permettait, en évitant les détours des démonstrations publiées ailleurs, de mettre par écrit des recherches neuves, ainsi que d'intégrer des données textuelles relatives à cet « architecte mésopotamien » qui n'a pas laissé, comme Vitruve pour l'architecture romaine, de traité : comment procédait-il ? certaines données ou interprétations archéologiques, comme le « sillon destructeur » ou l'implantation des fondations, pouvaient-elles être corroborées par des écrits ?

Ce dernier volet de la recherche fut confié à Remo Mugnaioni, maître de Conférences à l'université d'Aix-Marseille, avec qui Jean Margueron entretenait des discussions passionnées et fructueuses. Mais il n'avait pas pu de son vivant intégrer au manuscrit la documentation textuelle collectée en vue de l'ouvrage et comportant des traductions ainsi que des réflexions inédites. C'est donc Remo Mugnaioni et moi-même qui avons entrepris ce travail de finition.

De même, Jean Margueron tenait à faire vérifier par une personne compétente le chapitre consacré à la mesure, à la fois pour la validation de la démarche scientifique et l'exactitude des calculs. Il a sollicité le concours de René Natowicz, professeur à l'école d'ingénieurs ESIEE, université Gustave Eiffel, qui a accepté de relire dans ce

sens les passages concernés. Là non plus, il n'a pas eu le temps de prendre connaissance du résultat positif de ces vérifications.

Je suis extrêmement reconnaissante à ces deux éminents collègues, Remo Muggiaioni et René Natowicz, de m'avoir permis, grâce à leur aide, de terminer cet ouvrage par ailleurs complètement rédigé. L'auteur en avait également prévu les illustrations – élément capital de la démonstration – et constitué les légendes ; il ne me restait plus qu'à réunir le corpus d'images, qu'Anne Horrenberger, fidèle collaboratrice de longue date, a mis en page avec sa dextérité coutumière. Je me suis permis d'y ajouter la figure 96 (p. 249) pour montrer que l'évocation trop rapide sur les installations hydrauliques n'était pas ignorance ou désintérêt par rapport à cette question majeure, mais que l'auteur n'avait pas jugé utile de la traiter ici. On aurait pu en faire autant à propos des colonnes. Enfin, il m'a paru judicieux d'ajouter ici ou là une note explicatives, signalée N.D.E.

Je remercie également Brigitte Pont d'avoir assuré le difficile travail de relecture finale, qui a permis de parfaire certains passages de la rédaction, sans oublier les efforts considérables fournis par les Presses universitaires de Séville .

Enfin, il est-il besoin de rappeler combien la fréquentation des architectes comptait pour Jean Margueron ? En cours d'études, les jeunes se succédaient comme collaborateurs obligés de toutes les missions archéologiques. Comme interlocuteurs privilégiés se sont distingués Jacques Depauw, camarade de terrain au cours de deux missions d'André Parrot et devenu ami, Patrice Doat puis Mahmoud Bendakir, du CRATerre de Grenoble, en charge des restaurations conduites sur les ruines de tell Hariri/Mari, Olivier Callot dans l'exploration et les études sur les sites de Meskéné/Emar et d'Ugarit, enfin et surtout Nicolas Bresch dans celles de tell Faq'ous, d'Emar et de Mari et à qui ce livre, parmi d'autres publications, doit beaucoup.

La conclusion de l'ouvrage aurait, de l'avis même de l'auteur, mérité d'être remaniée. J'ai finalement décidé de la laisser telle quelle et de développer cet avant-propos, encadré d'une citation de Bruno Zevi et une du Corbusier, les deux architectes qui ont le plus marqué sa recherche.

Car dans une œuvre aboutie et réussie, sont enfouies des masses d'intention, un véritable monde, qui se révèle à qui de droit, ce qui veut dire : à qui le mérite.*

* Le Corbusier, *Le Modulor*: 32 (éditions de l'Architecture d'aujourd'hui, 5^e édition, sans date extraits de « Des yeux qui ne voient pas », *L'Esprit nouveau* 1920 et « Vers une Architecture », 1923).

AVERTISSEMENT

Dans cet essai, qui a l'ambition de mettre en pleine lumière les auteurs des créations architecturales de l'Antiquité mésopotamienne, du moins celles qui subsistent encore sous forme de restes, il sera fait appel à de très nombreux exemples d'édifices connus par les fouilles archéologiques ; ils proviennent tous, soit des recherches conduites sur le terrain par moi-même, soit du produit de fouilles réalisées par d'autres archéologues auxquels je voudrais rendre hommage. Si, dans ce qui suit, les descriptions sont parfois sommaires en raison de la nature du texte et de l'objectif de l'étude, on pourra cependant trouver, grâce aux références des notes de bas de page, les données et les analyses complémentaires – et aussi comment on a pu passer, dans certains cas, d'une situation de fouille (à deux dimensions) à une proposition de restitution (à trois dimensions). Ainsi est redonné au monument d'origine un aspect beaucoup plus proche de sa réalité première, même si celle-ci ne peut être qu'induite à partir d'une analyse rigoureuse des vestiges architecturaux.

Définitions préliminaires

Termes spécifiques à l'ouvrage

Ce sont des définitions de termes ou d'expressions mis en relief par une typographie propre (majuscule initiale, italiques, éventuellement caractères gras) ; pour la plupart d'entre eux, c'est la première fois que je les introduis dans un texte et ce, au terme d'une longue recherche, afin de marquer qu'ils désignent une nouvelle notion portant sur une formation stratigraphique spécifique, présentant des caractéristiques homogènes, et que l'on ne doit pas confondre avec des termes voisins utilisés pour désigner des formations non typiques :

La «Couche architecturale» ne peut pas être comprise comme une simple «couche» comportant de l'architecture : elle répond à un moment et à une fonction précise ainsi qu'à une action caractéristique de l'élaboration d'un tell.

Cependant il faut insister sur le fait que cette *Couche architecturale* (simple) se rencontre rarement dans la stratigraphie au profit de la séquence, car elle ne peut être qu'un avatar plus ou moins accidentel de la couche architecturale autonome qui, elle,

inclut l'infrastructure dont la fonction est d'assurer l'écoulement et l'élimination des eaux de surface au niveau des sols d'usages (cf. p. 39-42).

Une « Infrastructure compartimentée » est un aménagement qui est placé à la base d'un site nouveau par rapport au système hydrographique naturel, afin de protéger l'architecture des méfaits de l'humidité et de prolonger sa durée de vie (cf. p. 36-38).

Une « Couche architecturale autonome » est une insertion ponctuelle d'une amorce de construction architecturale à l'intérieur de la *Couche architecturale* déjà en place, pouvant donner l'impression d'une stratigraphie autonome.

Le « Sol d'usage » : il s'agit du sol aménagé par les urbanistes pour être en relation avec le système hydrologique et éviter tous les effets indésirables de l'eau sur le niveau construit ; *de facto* il désigne le niveau de la rue, relié au niveau de base (au pied de la ville) par une pente qui conduit les eaux de pluie vers leur point d'évacuation. Le niveau des maisons est surélevé, plus ou moins au niveau du seuil, pour éviter que l'eau, lors des grosses averses, n'y pénètre à partir de la rue. Le *Sol d'usage* est le seul sol important de toute la construction urbaine puisqu'il définit le niveau de l'occupation. Il ne doit pas être confondu avec d'autres surfaces horizontales, qui ont pu jouer un rôle momentané, spécifique ou différent dans la circulation et l'utilisation par les hommes.

A l'issue de la période de constitution d'une séquence stratigraphique formée de plusieurs *Couches architecturales* sur un site donné, l'archéologue est en présence de plusieurs *Sols d'usage* appartenant à des époques successives mais qui ont chaque fois accompli un cycle normal :

- installation d'un sol d'usage adapté au réseau hydrologique,
- fonctionnement pendant un certain temps de ce réseau sans rupture,
- destruction de l'équilibre et comblement général jusqu'à la définition d'un nouveau tracé d'écoulement des eaux et des rues, formant une nouvelle *Couche architecturale*

Le « Sol de chantier » est le principal niveau qui a servi pour l'édification des bâtiments de la *Couche architecturale* et qui a donc précédé le sol d'usage.

Mais les niveaux successifs constituant l'infrastructure et précédant le niveau de chantier indiquent une croissance progressive marquée par des arrêts provisoires où l'on peut retrouver des installations comme des fours à pain (pour les travailleurs). On peut les considérer comme des « *Sous-sols de chantier* »

Un « *Sol de destruction* » peut être défini sur un effondrement de superstructures détruites et momentanément occupées.

Un «Arrêt provisoire de l'occupation» est une surface plus ou moins horizontale sans signe clair d'occupation par absence de vestiges significatifs, marquant sans doute un arrêt provisoire de l'occupation.

Tout ceci pour expliquer la nature des strates et ce que ces dernières signifient à un moment précis du type d'occupation du site.

Termes spécifiques usités ailleurs

Niveau de base : terme d'hydrographie désignant le niveau d'aboutissement des eaux courantes qui assurent l'évacuation des précipitations.

Module : mesure servant à établir les rapports de proportion entre les parties d'un édifice (cf. p. 106).

Tracé régulateur : «représentation graphique faisant apparaître les proportions d'une construction»* (cf. p. 107).

Terrasse : levée de terre, ordinairement soutenue par de la maçonnerie, constituant une «plate-forme construite sur un sol plan ou aménagée dans un terrain en pente. Une terrasse qui reçoit un bâtiment joue le rôle de soubassement»,** (cf. p. 234-235). Pour éviter l'ambiguïté avec le concept de «toit plat», c'est l'expression de «toit en terrasse» qui sera employée.

Tell : cf. p. 28-30, 41.

Abréviations

DA : époque des Dynasties archaïques

PPNB : Pre-Pottery Neolithic B (Néolithique acéramique B)

mill. : millénaire

Sauf indication contraire, les dates ou les périodes s'entendent avant J.-C.

En cas de points cardinaux multiples ou composés, ceux-ci sont abrégés par leur initiale en lettre capitale.

* Aurenche (dir.) 1977 : s. v. régulateur (tracé).

** Aurenche (dir.) 1977 : s. v. terrasse.

Abréviation des crédits documentaires des légendes

AEH: Anne-Elisabeth Horrenberger

EL: Emilie Lockhart

JCM: Jean-Claude Margueron

MAM: mission archéologique française de Mari

MAM/JCM: photos prises par Jean-Claude Margueron sur le site de Mari même

JCM/MAM: photos prises Jean-Claude Margueron ailleurs dans le cadre de la Mission

MAM/AP: Mission archéologique de Mari/André Parrot

MAMsk: mission archéologique française de Meskéné/Emar

FLT: Françoise Laroche-Traunecker

NB: Nicolas Bresch

Pour Heinrich 1982 et Margueron 1982, pas de pagination pour les figures, rassemblées dans le tome 2.

Tableau chronologique

Pour ne pas surcharger les légendes des figures, celles-ci ne comportent pas toutes les indications de niveau ou de période: pour des compléments d'information, on se référera donc au tableau chronologique établi par R. Mugnaioni (*cf.* p. 263-264).

INTRODUCTION : TRAITS ORIGINAUX DE LA STRATIGRAPHIE URBAINE D'UN TELL

Il peut paraître étrange de débiter une étude de l'architecte mésopotamien par le rappel de la spécificité des stratigraphies urbaines du Proche-Orient, et tout particulièrement du bassin mésopotamien, qui m'a conduit à une réinterprétation des fondements structurels de la stratigraphie tels qu'ils étaient pratiqués et compris jusqu'au début du XXI^e siècle. Mais il faut voir que l'approche de cette étude est la discipline archéologique et que, en conséquence, ce sont les observations relevées sur le terrain de fouille, là où une communauté des hommes a vécu et a laissé des traces, qui vont servir de guide à l'analyse et à la réflexion.

Et c'est parce que certaines observations récentes – faites sur les sites où j'ai fouillé et confirmées par l'analyse d'autres sites¹ – ont modifié considérablement ce qui était admis jusqu'à maintenant des conditions dans lesquelles s'était développée l'organisation de la Mésopotamie urbanisée qu'il faut reprendre la question à partir des découvertes archéologiques de terrain dont les conséquences permettront

Figure 1. Table
basaltique dans la
steppe syrienne
à 100 km de
Palmyre, cliché
pris depuis la route
venant de Damas
(JCM/MAM 2000).



1. Margueron 2013.

d'approcher des aménagements régionaux de grande ampleur (Mari, Aštata, Ugarit... carte) et de saisir plus précisément à cette occasion le rôle de l'architecte. Bien entendu, on ne s'interdira pas le recours aux textes quand l'opportunité s'en présentera.

A. Un trait caractéristique du paysage syro-mésopotamien : les tells

Les débuts de l'archéologie au XIX^e siècle dans les pays du Proche-Orient se sont malencontreusement développés à partir d'une idée erronée sur la formation des collines artificielles, les « tells », qui contenaient les ruines des anciennes installations humaines (figure 2). On a pensé y reconnaître l'entassement de résidus des occupations humaines déposés régulièrement au fil temps : ces tells sont donc devenus des objets privilégiés de la recherche archéologique de terrain, puisqu'on pensait y retrouver à la fois des œuvres et des installations humaines dans l'ordre chronologique de leur abandon, donc les étapes du temps.

En réalité, cette situation de départ était imparfaitement comprise et, en conséquence, certains faits ont été mal interprétés : ces tells, en effet, ne sont pas que des « dépotoirs », même s'ils le sont par certains aspects ; ce sont aussi, et le plus souvent, des constructions humaines volontaires pour surélever le *Sol d'usage* par rapport au plan d'écoulement des eaux. Et ce sont ces travaux d'origine qui ont donné cette forme caractéristique aux vestiges des villes du bassin mésopotamien.

Ces ensembles ont été construits par tranches correspondant à une période définissant un niveau urbain stable avec pour but premier d'assurer la longévité du niveau d'occupation (donc des maisons construites) par la maîtrise de l'hydrologie en empêchant le travail de sape du « sillon destructeur » à la base des constructions.²

Ce n'était là un travail ni secret, ni accessoire de l'entreprise de construction, mais une démarche essentielle dans la mise en œuvre des édifices, si l'on voulait leur assurer une certaine durée de vie.

Ainsi l'approche du personnage qui maîtrisait l'architecture s'est-elle enrichie de traits et d'aptitudes qui lui donnent une importance bien supérieure à ce que l'on pouvait admettre jusqu'alors.

Ces aspects nouveaux se sont imposés à l'issue de toutes les analyses architecturales que j'ai conduites depuis une soixantaine d'années dans le domaine mésopotamien et des conclusions que j'en ai tirées sur l'urbanisme de ce pays, présentées en

2. Margueron 1985a et 2013 ; cf. ici p. 28-32.



Figure 2. Exemples de tells. a – Tell Hariri/Mari, Moyen Euphrate (MAM/JCM, 2002). b – Uruk, Sumer (JCM, entre 1965 et 1969). c – Larsa, Sumer (Mission archéologique de Larsa/JCM, 1969).

particulier dans mon ouvrage sur les *Cités Invisibles*.³ On y trouve mes expériences et réflexions de terrain conduites principalement au cours de quelque 39 missions : à

3. Margueron 2013.

Tell Ramad (1 campagne), à Suse (1 campagne), à Larsa (2 campagnes en tant que directeur), à Mari (27 campagnes dont 24 en direction, puis 5 missions d'études pour les travaux de restauration), à Tell Meskéné et Tell Faq'ous (7 campagnes en tant que directeur) et à Ugarit (2 campagnes en direction, plus une dizaine de séjours de longueur variée pour étudier le palais Royal).⁴ On voudra bien retenir que cette activité s'est déroulée principalement le long de la vallée de l'Euphrate depuis le port d'Ugarit sur la Méditerranée jusqu'au pays sumérien et à Suse à proximité du golfe Arabo-persique. Cette activité de terrain recouvre donc le pays mésopotamien ainsi que certains de ses abords et une assez grande variété de sites, au nombre de sept.

Mais, avant d'aborder l'étude du personnage de l'architecte, sujet de cet ouvrage,⁵ il faut souligner quelques caractéristiques de l'architecture ainsi que de la stratigraphie en pays mésopotamien, caractéristiques qui n'ont pas encore été réellement prises en compte par les spécialistes de cette région et qui sont pourtant essentielles pour qui veut comprendre comment, dans un univers en réalité assez peu favorable (en dépit de l'apparence première) au développement d'une architecture de terre, celle-ci a pu devenir la matière première d'une architecture urbaine de tout premier ordre.

Ainsi, de façon surprenante, c'est une faiblesse du matériau «terre» qui conduit à ouvrir par l'hydrologie la série des caractéristiques premières et fondamentales de l'architecture ; cet aspect négatif a entraîné la mise en place volontaire des caractéristiques suivantes pour parer au danger présenté par l'emploi systématique de ce matériau.

Ces caractéristiques ont été mises en évidence en premier lieu par l'analyse des sites sur lesquels j'ai eu la chance de diriger des fouilles, à savoir Mari, Larsa, Emar, Tell Faq'ous et Ugarit ; puis l'approche analytique s'est poursuivie, de façon plus ou moins approfondie, sur une cinquantaine de sites quand j'ai abordé l'étude concernant les principes de base de l'urbanisme mésopotamien et des constructions urbaines.

Je retiendrai, pour amorcer cette approche, quatre des caractéristiques de première importance, mais qui ont été jusqu'à présent assez mal définies, parce que leur rôle respectif n'a pas été très bien perçu.

4. Au total : 5 campagnes comme membre d'une équipe, 36 campagnes comme directeur de la mission et une quinzaine de missions d'étude sur le terrain (Ugarit et Mari).

5. Même si le rôle qui lui est assigné ici relevait sans doute d'une équipe aux compétences obligatoirement diversifiées, le travail de conception et de direction n'était sans doute pas assumé par plus de deux ou trois personnes [N.D.E., cf. conférence de Madrid du 12 juin 2018, https://youtu.be/_2MVd9JF6ok?si=KT0m66AlQ6N-jMK8].

B. Le rôle primordial de l'hydrologie

Quand on pense architecture, on voit des bâtiments se dresser au-dessus de la surface du sol, mais on ne pense pas spontanément à l'eau. Or, dans l'invention et dans la mise en œuvre de l'architecture mésopotamienne, celle-ci joue un rôle primordial.

Toute la construction et la maintenance des bâtiments édifiés dans le pays du Tigre et de l'Euphrate sont dominées par le système hydrographique local, mais aussi régional : si l'homme ne domine pas l'action de l'eau dans sa diversité (pluie, écoulement de l'eau à la surface du sol, eau contenue dans le sous-sol...) sur l'architecture de terre, celle-ci est condamnée à une disparition très rapide : la question de la longévité du milieu urbain et de son maintien en fonctionnement se pose en ces termes.

Cette question n'a jamais été réellement prise en considération par les archéologues jusqu'à une date très récente avec l'ouvrage de P.-L. Viollet⁶ et avec les recherches sur l'hydrologie du site d'Ugarit entreprises par Bernard Geyer et Yves Calvet;⁷ celles-ci ont mis en évidence l'aménagement volontaire, grâce à deux rivières qui enserrant Ugarit par le nord (Chbayeb) et par le sud (ed Delbé) et à la présence d'un pont barrage (sans doute dédoublé au nord), d'un équilibre hydrographique tout au long de l'année qui permettait à la cité de s'approvisionner en eau par la présence de puits creusés jusqu'à la nappe phréatique.

Il faut aussi avoir présent à l'esprit qu'un édifice construit en terre et dont les murs reposent « à cru » sur le sol de la vallée, donc au contact de l'eau contenue dans le sous-sol, n'a guère que deux, trois ou quatre dizaines d'années de survie, l'action de creusement du « sillon d'érosion »⁸ (figure 3) à la base des murs entraînant un rapide effondrement de ces derniers. Mais il faut tenir compte aussi des effets mécaniques de l'eau qui court sur la pente en érodant la base des murs ou encore de l'action destructrice de certaines pluies battant les flancs de la maison.

6. Viollet 2000, ingénieur de l'École nationale des Ponts et Chaussées, qui s'appuie sur des auteurs et des sources historiques, mais qui cherche plus, comme le veut le terme « hydraulique », le développement des techniques concernant l'eau en mouvement dans son contexte géographique que l'étude de l'implication ponctuelle de l'eau dans une civilisation donnée.

7. Calvet, Geyer 1992, 1995 ; cf. aussi Margueron 2013 : 98, fig. 85. Plus récemment, cf. les travaux de Jason Ur et les recherches de Régis Vallet (Vallet 2023 : 294-303) sur les canaux de Larsa.

8. Margueron 1985a : 1-20. Cf. Antoine Cavigneaux, que je remercie (courriel du 24/10/2019) : « la partie de mur attaquée par le sillon destructeur est ce que les Akkadiens appelaient *asurrû*, la base (ur₂ é-gar₈) du mur en sumérien. Dans les contrats il est prévu que le locataire doit la renforcer. La poussière en provenant (*eper asurrû*) est utilisée en magie. »

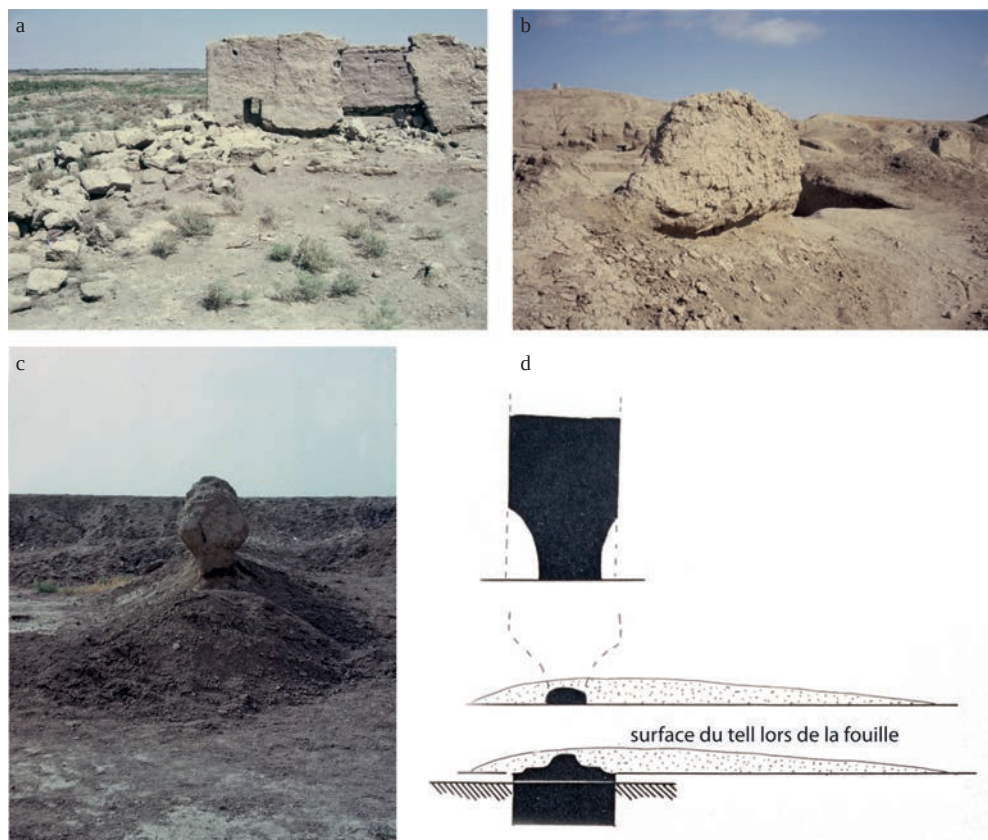


Figure 3. L'action du sillon d'érosion sur des murs en brique crue. a – Maison moderne en ruines installée à « cru » sur le sol de la vallée de l'Euphrate, près de Mari (JCM/MAM 1984). b, c – Mari, murs du III^e millénaire av. J.-C. mis au jour entre environ 1938 et 1968 (JCM/MAM 2003). d – Schémas montrant en coupe un mur affouillé par le sillon d'érosion sur ses deux faces ; ce qu'il en reste dans le cas où il n'est pas fondé, puis dans le cas où il l'est (d'après Margueron 1985a : 8 fig. 7).

Il faut, de même, toujours garder en mémoire – et c'est ce que nous allons développer dans les pages qui suivent – que la brique de terre ou le pisé sont des matériaux qui se prêtent facilement au jeu des formes qui caractérisent l'architecture ; mais que leur très grande sensibilité à l'eau sous ses différents états a conduit, pour leur assurer un usage dans la durée, à les préserver de ses effets destructeurs les plus immédiats.

Il faut encore prendre conscience que les couches qui constituent la stratigraphie ne sont pas toutes de même nature et de même origine. Sans vouloir établir un inventaire complet de ces couches, je voudrais attirer l'attention ici sur trois d'entre elles qui, à ma connaissance, n'ont jamais été définies avec les traits que j'y reconnais

– même si je peux en affirmer la validité – et qui jouent un rôle important dans le processus architectural. Les deux premières sont essentielles dans la structure d'un tell, la troisième beaucoup plus rare pour ne pas dire anecdotique. Il s'agit tout particulièrement (figure 4) de l'*Infrastructure compartimentée*, de la *Couche architecturale* et de la *Couche architecturale autonome*.

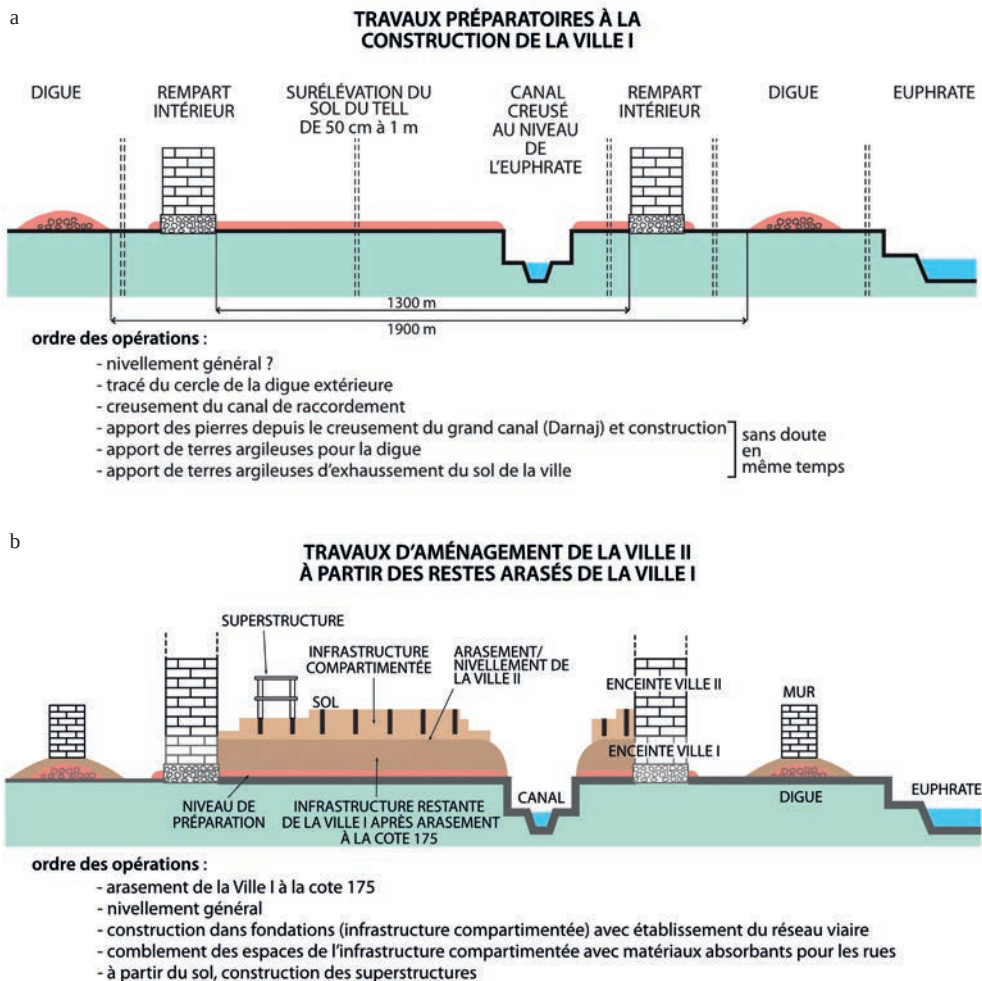


Figure 4a, b. Le tell et l'hydrologie. Schémas permettant d'expliquer les étapes de l'écoulement des eaux depuis le sommet jusqu'au Niveau de base au contact avec le sol de la vallée (et, au-delà, avec le niveau marin) en suivant le *Sol d'usage*. Ce schéma peut se répéter à chaque phase urbaine. a – Exemple des travaux d'aménagement de Mari, Ville I (~2950) : schéma de structure interne avec base surélevée par rapport au sol naturel (d'après Margueron 2013 : 53 fig. 36, infographie AEH). b – Exemple des travaux d'aménagement de Mari, Ville II (~2500) : reconstruction sur les ruines arasées et nivelées de la Ville I (d'après Margueron 2013 : 58 fig. 42, infographie AEH).

(suite page suivante)

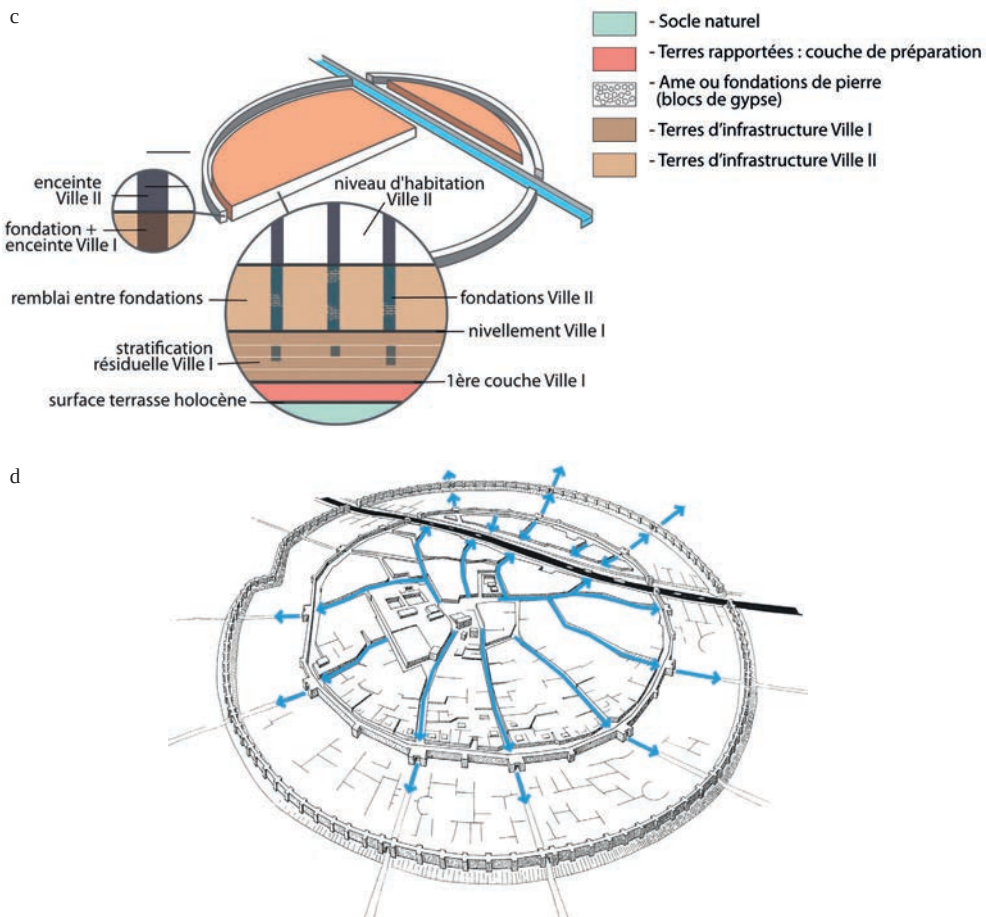


Figure 4c, d. Le tell et l'hydrologie. Schémas permettant d'expliquer les étapes de l'écoulement des eaux depuis le sommet jusqu'au *Niveau de base* au contact avec le sol de la vallée (et, au-delà, avec le niveau marin) en suivant le *Sol d'usage*. Ce schéma peut se répéter à chaque phase urbaine. c – Schéma stratigraphique de Mari, Villes I et II (JCM/MAM, infographie AEH). d – Cheminement des eaux pluviales par les rues sur la restitution de Mari, Ville III (~2250-1759) (d'après Margueron 2013 : 387 fig. 350, infographie AEH sur dessin NB).

C. L'Infrastructure compartimentée

1. Caractéristiques et spécificité

Une caractéristique essentielle de la structure urbaine mise en place par les Mésopotamiens (mais qui vient en seconde position comme conséquence du problème hydrologique), se trouve dans l'aménagement systématique, à la base de l'établissement

d'une ville, d'un terrassement destiné, en surhaussant de quelques mètres le niveau d'usage de cette ville, à favoriser l'élimination de l'eau en lui assurant un écoulement vers la périphérie du site selon des procédures variées (cf. fig 4).

Ce terrassement ou *Infrastructure compartimentée* va assurer en outre deux traits spécifiques de chaque cité :

- les dimensions de la cité lors de sa fondation (c'est-à-dire son extension spatiale) : elles resteront les siennes jusqu'à la fin de son existence (à moins d'une remise en cause totale) ; en effet pour protéger les constructions, cette *Infrastructure compartimentée*, élément essentiel du réseau de la voirie, fixe le système d'élimination de l'eau par étapes depuis le point haut du site jusqu'au *Niveau de base* situé dans la vallée ; rien ne peut être repris sur un petit secteur sans remettre en cause l'ensemble du dispositif, organisé selon la logique unitaire d'écoulement des eaux (cf. fig. 4, 6, 7) ;
- la forme de la cité est aussi déterminée par ce noyau, indispensable pour le bon fonctionnement de l'établissement, c'est-à-dire pour l'évacuation des eaux. Lorsque les bases urbaines d'un site ancien n'apparaissent pas clairement dans le contexte actuel, c'est que, depuis sa destruction, l'érosion (naturelle ou parfois humaine) a fait disparaître pour une ou des raisons précises certains traits morphologiques établis lors de sa fondation.

Comme il s'agit d'une forme née d'une action mécanique – l'eau passant d'un niveau haut à un niveau bas en laissant la possibilité de cheminements appropriés aux édifices et lieux de vie à l'intérieur d'un cadre déterminé, donc en s'ajustant au profil de plus grande pente – le nombre des formes possibles pour la cité est assez limité :⁹ plans circulaires (figure 5) et plans orthogonaux¹⁰ sont les plus courants et les mieux adaptables à une organisation urbaine ; toutefois certains sites imposent une autre forme, par exemple triangulaire sur un plateau taillé en pointe par l'érosion,¹¹ ou trapézoïdale comme Ugarit.¹²

En somme, une *Infrastructure compartimentée* est une construction humaine pour surélever le niveau d'habitation, décidée et engagée une fois le choix du site opéré, pour assurer à long terme la survie de l'architecture par un écoulement raisonnable

9. Margueron 2013 : 371.

10. Cf. fig. 50-55.

11. Par exemple Assur : Margueron 2013 : 172-175, 381 et 171 pour bibliographie afférente.

12. Margueron 2013 : 98-99.

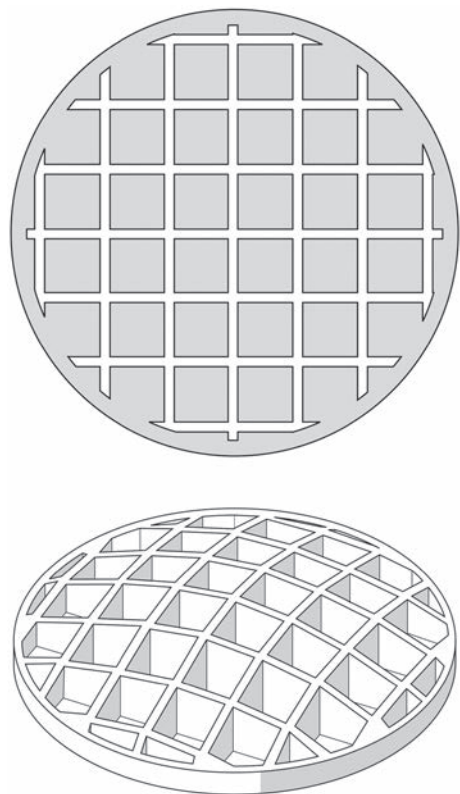


Figure 5. Schéma théorique d'infrastructure compartimentée d'une ville circulaire (Margueron 2013 : 344 fig. 498 rectifiée, infographie AEH).

des eaux au niveau d'usage. La forme caractéristique du tell est la conséquence première du côté artificiel de l'aménagement du site dès la fondation : on a ainsi préparé un cheminement de l'eau au niveau du *Sol d'usage* depuis le sommet du site jusqu'au niveau de base et celui-ci s'est maintenu jusqu'à la destruction du niveau de la cité. Cette *Infrastructure compartimentée*, faite pour empêcher le glissement des terres dans la pente, a pu être confondue avec les fondations ou même avec de prétendues inondations (comme à Ur!),¹³ mais elle marque réellement le point de départ de l'aménagement de la cité lors de sa fondation.

2. Du village à la ville

Ici, il convient d'introduire, en incise, une remarque de grande importance pour tordre le cou à une interprétation (totalement erronée, mais qui apparaît souvent

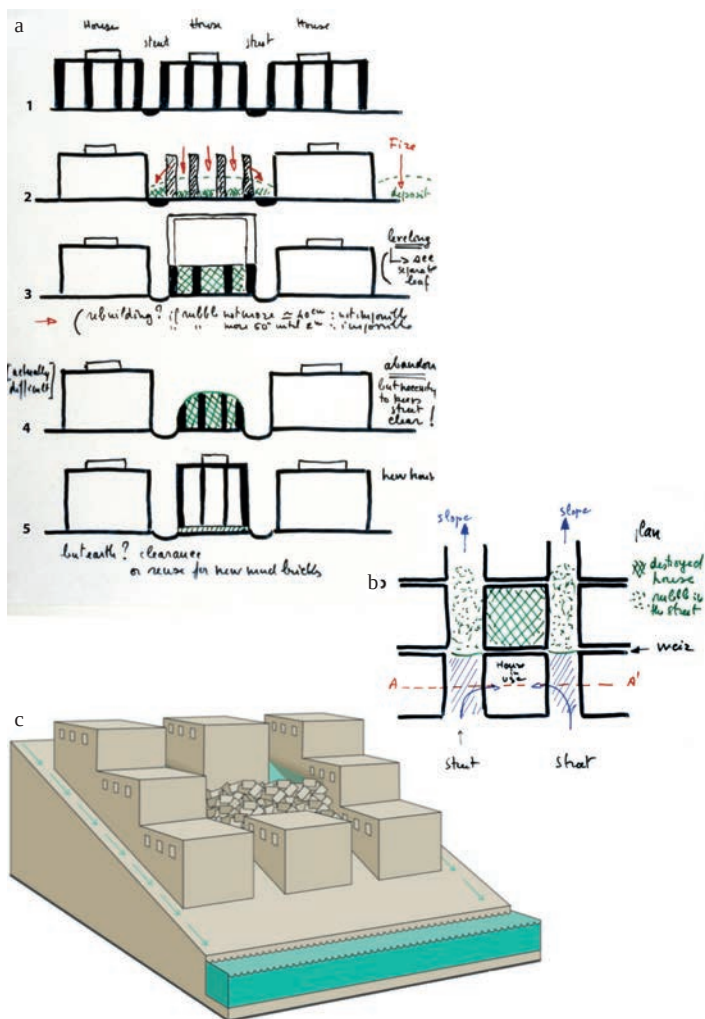
comme ayant force de loi) touchant au processus évolutif de l'habitat en Mésopotamie ; quand on ne veut voir dans la ville que le résultat d'une simple extension d'un village néolithique, nécessitée par un accroissement de sa population,¹⁴ on ne peut comprendre que le passage du village à la ville est le produit d'une profonde mutation économique.

13. Comment a-t-on pu imaginer que le limon apporté par une éventuelle gigantesque inondation ait pu se déposer sur plusieurs mètres de hauteur à l'emplacement du site en dominant le niveau de la plaine pour disparaître ensuite de tout son environnement ? Si une érosion aussi forte avait dû s'exercer sur la plaine, elle ne pouvait qu'entraîner tous les dépôts de même origine, et avec eux le site d'Ur lui-même. Margueron 2013 : 339-342 et 338 pour bibliographie afférente.

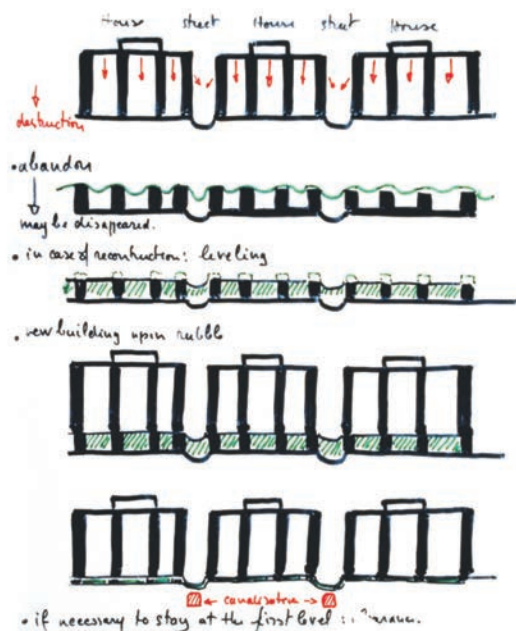
14. Margueron 2022b : 83-90.

Il est, en fait, indispensable de mettre l'objet, c'est-à-dire la ville, en relation avec ses propres fonctions, car les fonctions du village, avec son économie de subsistance fondée sur la production agricole et celles de la ville, avec comme fondement une activité d'échanges, sont totalement différentes ; quant au nombre d'habitants, il n'introduit aucun élément qualitatif ou fonctionnel nouveau, mais pose un problème sur un point précis, en raison de l'étendue de l'espace occupé : celui des possibilités d'écoulement si le grand nombre de maisons nouvelles crée une situation de gêne, voire un obstacle pour l'élimination de l'eau (figures 6 et 7) ; ceci crée en réalité un danger pour le maintien en état de fonctionnement d'une architecture de terre, par nature d'une

Figure 6. Destruction et reconstruction : problème de l'écoulement des eaux dans le cas de destruction d'une seule maison. Schémas mettant en évidence la nécessité d'évacuer les décombres de la ruine pour ne pas faire barrage à l'eau qui coule dans le sens de la pente et risquer d'inonder les maisons en amont. a – Coupes. 1 : niveau d'habitation. 2 : destruction d'une maison. 3 : nivellement des décombres ; quelle hauteur ? 4 : abandon (non-réoccupation). 5 : remise à niveau et réoccupation (croquis JCM). b – Plan. Quadrillage vert : la maison détruite (croquis JCM). c – Axonométrie (Margueron 2019a : 14 fig. 5, infographie EL).



a



b

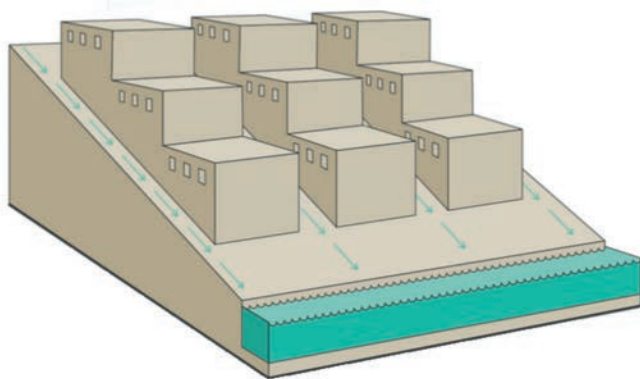


Figure 7. Destruction et reconstruction : problème de l'écoulement des eaux dans le cas de destruction d'un ensemble. Schémas montrant la nécessité de rebâtir au même niveau après arasement des ruines, de façon à maintenir un niveau homogène de l'écoulement des eaux. a – Coupes. La reconstruction sur des ruines subsistantes, même nivelées, élèverait le niveau de la rue, qui ne correspondrait plus à celui des canalisations souterraines (croquis JCM). b – Axonométrie (Margueron 2019a : 14 fig. 5, infographie EL).

grande sensibilité à l'eau sous ses différentes formes : la relation entre la ville et la maîtrise de l'hydrologie s'impose donc tout naturellement comme une évidence.

De facto, le lien entre le nouveau type d'agglomération et le régime hydrographique du lieu où la ville doit être édifiée est très contraignant, car si on n'assure pas l'écoulement des eaux, aucune pérennité de l'installation humaine ne peut être assurée. Aussi, la construction d'une ville dans le milieu hydrographique des vallées de l'Euphrate et du Tigre doit-elle, pour assurer son existence sur le

long terme, s'accompagner d'un aménagement d'ensemble de l'établissement pour assurer l'écoulement des eaux de pluie et des eaux souterraines, de façon à protéger toutes les constructions en terre qui forment l'ensemble urbain.

Ainsi, l'apparition de la ville en Mésopotamie (en fait, il faudrait parler de son « invention ») ne résulte pas de la simple multiplication des personnes dans l'espace construit, mais de l'apparition d'une fonction nouvelle qui s'est imposée comme dominante : l'activité d'échanges (dont il fallait protéger les produits acquis), liée à un système de défense préventive contre les méfaits de l'eau sur le bâti de la ville.

Entre deux phases architecturales d'un site urbain en reconstruction (cf. p. 40-42 et fig. 9 et 10), il n'y a nulle place pour une nouvelle *Infrastructure compartimentée*, mais seulement pour un nivellement des ruines afin d'assurer le suivi des pentes d'élimination des eaux du niveau urbain précédent.¹⁵

D. Spécificité de la *Couche architecturale*

1. Définition et justification de la notion

La notion de *Couche architecturale* devrait paraître simple *a priori* si on la réduit à la seule présence d'éléments architecturaux constitutifs d'un habitat ; cependant, comme une *Infrastructure compartimentée* peut ne pas contenir seulement des murs de terrassement mais aussi des murs de fondation – et donc appartenir à deux catégories différentes – il faut approfondir l'analyse pour préciser la spécificité réelle des couches révélées par la fouille.

C'est pourquoi j'ai proposé de réserver le terme de *Couche architecturale* à la strate qui contient tous les éléments d'un habitat donné, à savoir (figures 8, 9) :

- l'*Infrastructure* du bâtiment comprenant les fondations, mais aussi les éventuelles canalisations d'évacuation qui en dépendaient, c'est-à-dire tout ce qui est lié au fonctionnement de la maison mais qui, se trouvant dans la partie inférieure, ne se voit pas ;
- le *Sol d'usage* et tout son niveau, donc celui des circulations internes à la maison, mais aussi celles qui assurent les relations avec l'extérieur ; le niveau d'usage

15. Margueron 2019b : 31-32 et 34-35.

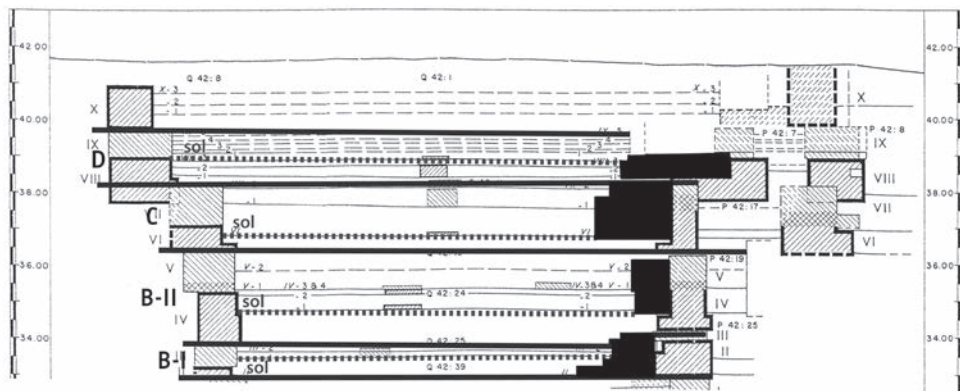


Figure 8. Réinterprétation de la coupe stratigraphique des restes d'un bâtiment (Lieu Très Saint du temple de Sin de Khafadjé, début III^e mill., Ninive V à DA), selon la notion de *Couche architecturale* : quatre phases (en capitales, caractères gras) au lieu des dix comptées par les fouilleurs (en chiffres romains). Remarquer que chacune est comprise entre le niveau d'arasement qui marque le début de son aménagement et celui qui marque la fin de son fonctionnement (Margueron 2014c : 163 fig. 14a d'après Delougaz et Lloyd 1942 : pl. 14, infographie AEH).

intérieur peut être plus haut d'une dizaine ou d'une quinzaine de cm que celui de l'extérieur afin d'empêcher l'eau de la rue de pénétrer dans les pièces d'habitation ;

- les *superstructures*, quelle que soit la hauteur des murs qui subsistent.

Ainsi, lors de son existence, seule la partie de l'édifice définie par le sol d'usage et les superstructures est visible, tandis que ce qui se trouve sous le sol d'usage et constitue l'infrastructure, est invisible (tout en faisant totalement partie du bloc structural constitué par l'édifice) et joue un rôle fondamental dans son fonctionnement. On ne peut expliquer – donc comprendre – l'édifice sans le présenter dans sa totalité et sans avoir strictement défini l'organisation de cette infrastructure qui joue un rôle essentiel dépassant le simple concept des fondations – dont la définition et les éléments constitutifs sont déjà trop souvent passés sous silence.

Quand on omet l'étude des parties souterraines (donc invisibles parce que situées sous le sol d'usage), fruit à la fois de l'infrastructure compartimentée et des fondations, qui sont parfois distinctes, mais parfois si étroitement associées qu'elles apparaissent comme complémentaires, c'est comme si, pour décrire la stature d'un homme debout, on omettait ses jambes cachées par un voile, pour ne tenir compte que de ce qui se trouve à partir du bassin.

Cette notion de *Couche architecturale* doit se substituer, dans le traitement de la stratigraphie, à la simple et traditionnelle notion de « couche archéologique » qui ne

définir rien, en prenant rang dans une nouvelle nomenclature qui devrait faire intervenir, à côté de cette *Couche architecturale*, des *surfaces d'abandon*, des *couches d'accumulation de produits d'érosion*, des *couches d'aménagement de terrassement* etc.; cette nomenclature nouvelle¹⁶ doit être destinée à redonner à chaque couche d'une séquence archéologique sa nature dans le cadre d'une construction où actions humaines volontaires et effets naturels dominés par l'hydrologie active (mais pas seulement celle-ci) se combinent pour former une construction toujours originale que l'on désigne sous le terme de «*tell*» et qui forme un aspect caractéristique de l'espace humanisé mésopotamien.

Il faut bien comprendre que cette couche appartient à un seul ensemble architectural, dont les diverses composantes (fondations, sols d'usage...) ne sont cependant pas forcément strictement synchrones et peuvent illustrer des moments différents, non reliés entre eux, car des ruptures chronologiques ont pu s'intercaler (cf. fig. 9).

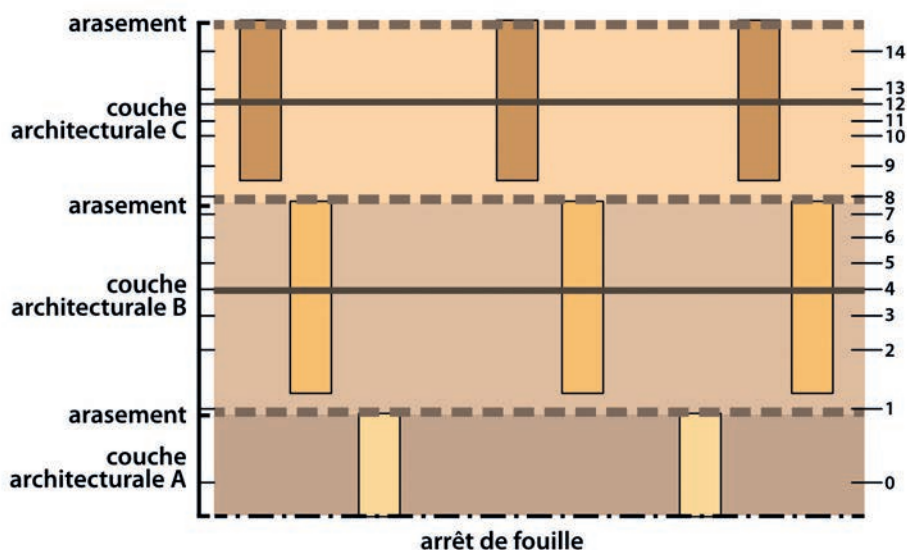


Figure 9. Schéma d'une séquence stratigraphique selon l'interprétation traditionnelle (numérotation des couches à droite) et selon l'interprétation par *Couches architecturales* (à gauche). Les traits horizontaux épais correspondent aux *Sols d'usage* (JCM, infographie AEH).

16. Je ne la définirai pas ici, car elle appartient à la stratigraphie archéologique dans son ensemble et non pas à la seule architecture, mais pour certaines d'entre elles on peut se référer aux définitions données en tête de cet ouvrage, p. 25-27.

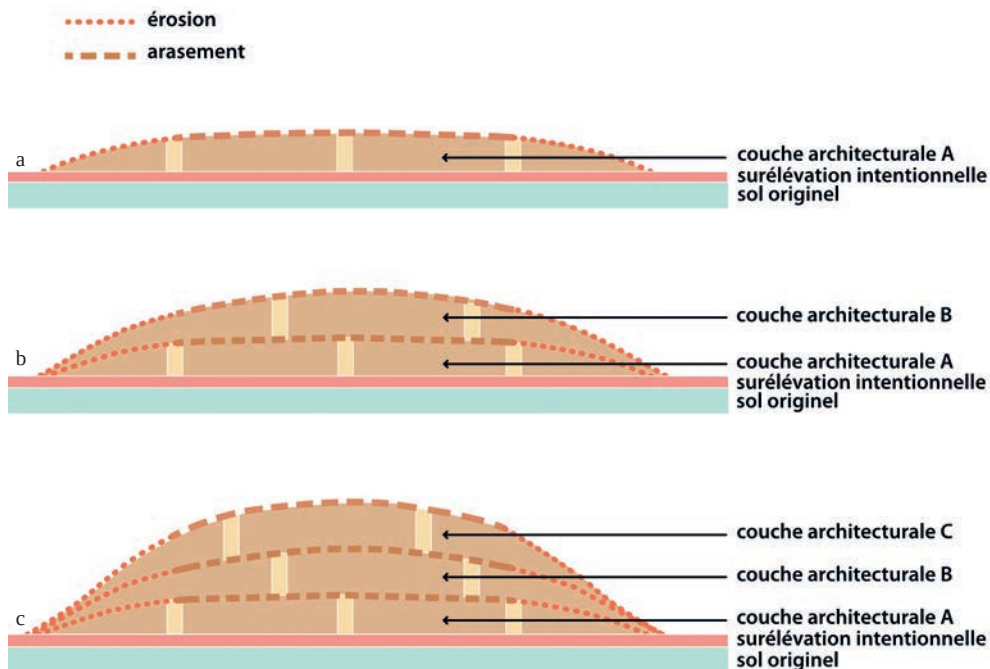


Figure 10. Les étapes structurales de la construction de l'*Infrastructure compartimentée* (JCM, infographie AEH).
 a – Construction de la première *Couche architecturale*. b – Construction de la deuxième *Couche architecturale* etc.
 c – ... jusqu'à la couche d'abandon.

La base de cette couche architecturale repose (au départ) sur le terrain original ; au cours de l'histoire du site, elle peut prendre appui sur une surface nivelée de la phase précédente ; son sommet est lui-même nivelé, soit par l'érosion qui s'est exercée à la suite de sa destruction, soit pour servir de base à une nouvelle couche architecturale (figure 10).

2. Apport de cette notion aux datations

Cette notion permet de résoudre une difficile question de datation (cf. fig. 26) : l'une des conséquences importantes de cette notion de *Couche architecturale* touche en effet à la détermination des dates de début et de fin de cette couche, car ces deux termes peuvent être très éloignés dans le temps. Ainsi la date d'un niveau n'est plus celle attribuée, comme il est de coutume, au sol d'usage, i.e. au niveau d'occupation qui porte les signes de la destruction finale, mais celle de la période depuis les tout

débuts de la construction¹⁷ jusqu'au moment de la ruine de l'édifice (datée par le matériel retrouvé sur le sol final); et cette différence de date peut être fort importante entre le moment où débute la construction de la base des fondations et celui où l'arasement du sommet de la couche marque le passage à une nouvelle structure, donc à une nouvelle étape de construction du tell.

En effet, ce qui assure la stabilité d'un niveau, c'est le réseau des fondations : celui-ci ne bouge pas et reste en usage pendant toute la durée d'existence de cette couche alors que le niveau des superstructures peut être reconstruit plusieurs fois pendant cette même durée en prenant toujours appui sur le même réseau de fondations.

3. Longévité différente des constructions en superstructure et en infrastructure

Les superstructures subissent l'action des eaux de pluie et des eaux qui s'écoulent sur la surface du sol d'usage, alors que dans l'épaisseur de l'infrastructure l'eau imbibe le terrain et peut circuler par capillarité, mais n'exerce pas une action mécanique directe et violente comme au niveau des superstructures à l'air libre.

Ainsi les parties supérieures de la maison, qui peuvent subir effondrement des murs et destruction, sont à même d'avoir une vie beaucoup plus courte que celle de l'infrastructure. C'est une question très importante. En effet, cela conduit à des possibilités de reprise des superstructures d'un niveau d'habitation à partir de la base des fondations et au niveau du sol d'usage; de ce fait, une maison peut reposer sur des fondations plus anciennes et la durée d'existence de l'infrastructure peut être beaucoup plus longue que celle des superstructures. Néanmoins, si la durée de vie d'une infrastructure ne semble pas en mesure d'excéder quelques siècles, elle peut en revanche supporter quelques couches architecturales.¹⁸

Ainsi le plan original de la maison peut se maintenir sans changement pendant toute la durée de vie de l'infrastructure, grâce à celle-ci, puisqu'en cas d'effondrement des superstructures (sillon d'érosion à la base des murs, incendies...) il suffit, pour une reconstruction, de repartir du sommet des fondations (sans que l'on ait besoin de toucher à celles-ci).

17. À partir de la base des fondations, éventuellement associée à l'*Infrastructure compartimentée*.

18. Par exemple, la coupe réalisée dans le quartier d'habitation de Tuttub/Khafdjé (une des villes de la Diyala) le montre bien, cf. Margueron 2013 : 335 fig. 320.

Il faut bien prendre conscience que, dans ce système d'*Infrastructure compartimentée*, une telle opération de reconstruction peut, à partir des mêmes conditions, se répéter plusieurs fois tant que la base infrastructurelle n'a pas été atteinte et sans que la fouille archéologique mette en évidence la reprise partielle de l'édifice. Autrement dit, la base infrastructurelle est toujours unitaire alors que les superstructures sont celles du seul état dernier : ainsi un, deux ou x états intermédiaires de ces superstructures ont pu exister sans laisser la moindre trace archéologique.¹⁹

Sur le plan de la fouille archéologique, il faut bien saisir que les traces d'une telle reprise ne pourraient être décelables qu'au niveau du sommet des fondations et de celui du sol, mais que les petits indices liés au passage de l'infrastructure aux superstructures ne suffisent pas à permettre de voir les signes d'une durée différente de part et d'autre du niveau d'usage.

En sorte qu'une seule *Couche architecturale* peut exister et être repérée en fouille pour un niveau urbain avec comme base l'infrastructure compartimentée, alors que plusieurs reconstructions des superstructures de certaines maisons (qui ne sont plus décelables) ont pu avoir été réalisées dans ce même niveau au cours de la même période.

C'est pourquoi, il faut avoir conscience :

1 – que les stratigraphies montées à partir des fouilles archéologiques ne sont pas toujours le fidèle reflet des étapes antérieures à un moment précis ;

2 – que des phases constructives, correspondant à un temps précis, peuvent ne plus apparaître alors qu'elles ont bien existé ;

3 – qu'il faut distinguer, aussi bien que possible, la jonction (ou la liaison) entre les superstructures et les infrastructures au niveau du *Sol d'usage*, mais que l'on ne peut être assuré que les signes d'une rupture dans le temps soient réellement décelables ;

4 – que notre outillage de présentation (tableaux chronologiques, séquence stratigraphiques...) n'est pas parfaitement expressif ni représentatif de la réalité ancienne que nous tentons de retrouver : on ne peut pas leur accorder une crédibilité absolue.

19. La maison Rouge de Mari est équipée d'une infrastructure (fouillée en 2004) qui couvre la durée totale de la Ville II, soit deux siècles et demi, alors que la partie habitée au-dessus du niveau d'usage (fouillée en 1954) ne couvre que la phase finale de l'habitat, c'est-à-dire celle de la dernière reconstruction – sans que nous ayons les moyens de connaître le moment où celle-ci a pu être mise en œuvre, cf. Margueron 2004 : 172-174 ; Margueron, Gransard Desmond in Margueron (dir.) 2015 : 184-190.

E. Le processus de formation des tells

Pour terminer cette entrée en matière sur les traits originaux du milieu dans lequel l'archéologue œuvrant en Mésopotamie trouve ses informations, définissons de façon schématique les modalités de formation de ce milieu.

C'est en partant des notions étudiées ci-dessus, à savoir de l'*Infrastructure compartimentée* et de la (ou des) *Couche(s) architecturale(s)* que l'on peut comprendre et définir le mode de construction des tells (cf. fig. 10, p. 42).

1. À l'origine du tell : une volonté humaine

Celle-ci répond à un besoin précis : perdurer dans un état stable.

- Au départ, il y a un pouvoir politique qui désire aménager un site à un emplacement donné pour répondre à un besoin spécifique dans le système d'échanges qui s'est mis en place en Mésopotamie au IV^e millénaire.
- Le choix du site est le produit de plusieurs exigences qu'il n'y a pas lieu de définir maintenant ; on se souviendra que pour Emar, qui succède dans cette fonction à Habuba Kabira (IV^e mill.),²⁰ c'est le point de rupture de charge le plus efficace qui était recherché et ce, dans des conditions différentes au début du III^e millénaire, où les villes s'établissaient dans la vallée, de celles du Bronze récent quand les Hittites préféraient s'établir sur des hauteurs. Ce qui importe, certainement, c'est que le choix corresponde aux besoins.
- Le choix du site ne semble pas s'appuyer sur la présence d'une installation antérieure : il semble même – à se référer à la fondation de Kar Tukulti Ninurta²¹ – qu'un lieu vierge de toute installation antérieure pouvait être une exigence.
- Que les tells de l'époque historique soient une création humaine artificielle destinée à permettre l'évacuation des eaux et non pas une formation naturelle de ruines successives accumulées, est prouvé par un fait d'observation simple : les villages de l'époque historique qui dépendaient des cités n'ont pas laissé de traces de leur existence sous forme d'un tell véritable, car à l'origine d'un village il n'y avait aucune construction favorisant l'élimination des eaux, aucun point haut construit. C'est la forme de base édifiée par l'homme qui a donné leur profil caractéristique

20. Margueron 2013 : 65 et 243.

21. Lackenbacher 1982 : 191.

aux tells et ceci d'autant plus que, de *Couche architecturale* à *Couche architecturale* (la suivante), la forme primitive de la colline artificielle est maintenue.

2. Première étape : l'*Infrastructure compartimentée*

C'est l'*Infrastructure compartimentée* qui marque la première étape de l'installation d'un site urbain (cf. fig. 10, p. 42).

- Si le lieu est choisi dans la vallée, le point important est d'installer le premier niveau d'usage à une hauteur qui permette d'assurer l'écoulement des eaux vers le niveau de base en isolant les maisons de l'atteinte possible de cet écoulement. C'est là le but de cette *Infrastructure compartimentée* sur laquelle prendra place, à l'étape suivante, la première *Couche architecturale*.
- Si le lieu retenu est plus montueux, escarpement du plateau par exemple, pour assurer l'élimination des eaux vers l'extérieur du site, on aménagera une pente qui remplisse la même fonction, en taillant le rocher pour façonner des étapes dans le sens de la pente générale.

Ainsi il faut bien comprendre que, pour établir la base de la surélévation de départ, on construit un réseau de murs liés les uns aux autres formant une grille au sommet arrondi, en quelque sorte une colline qui permet de rejeter sur tout le pourtour les eaux à éliminer (cf. fig. 5, p. 36).

Mais c'est la seconde phase de l'aménagement, celle de la *Couche architecturale*, qui va contenir le premier niveau urbain.

Ces deux couches successives sont normalement indépendantes l'une de l'autre mais il peut arriver, souvent pour des raisons de rupture d'altimétrie, que les fondations du niveau d'architecture s'ancrent partiellement dans le niveau d'infrastructure et que s'opère ainsi un mélange de deux couches différentes – qui, il est vrai, se suivent à bref intervalle.

- Le site est alors organisé en une suite de gradins horizontaux descendants sur lesquels sont installés les sols des maisons²² tandis que les rues suivent la pente générale.

22. Les sols des maisons ont toujours besoin d'être établis sur un plan horizontal : ne pas retenir cette règle (comme dans Roaf, 1991, éd. française, p. 16, – où je ne vois pas où est mentionné l'auteur de ce croquis) – c'est ne pas comprendre le fonctionnement d'une maison, le rôle de l'hydrologie et,

3. La première *Couche architecturale*

Elle est installée sur le sommet de l'*Infrastructure compartimentée*. Y prennent place tous les éléments constitutifs d'un édifice complet, depuis la base de ses fondations jusqu'au sommet de sa couverture – ou de ce qui subsiste des parties supérieures de cette situation initiale.

On a vu que la durée de vie de la *Couche architecturale* était marquée, pour le début, par la base des fondations alors que la fin de sa période d'existence était donnée par le nivellement de sa surface sommitale; le plan des fondations pouvait servir de point de départ pour des reconstructions à partir du niveau d'usage, ce dernier toujours à la même hauteur (pour assurer l'équilibre hydrologique du site et la durabilité des maisons); de ce fait la durée de vie d'une *Couche architecturale* peut varier considérablement, de quelques dizaines d'années en cas de destruction pour fait de guerre peu après son édification par exemple, à deux ou trois siècles, par exemple pour la Ville III de Mari²³ avant ledit acte de guerre, celui de Hammurabi de Babylone.

Pendant sa durée de vie, le niveau urbain lié au *Sol d'usage* reste stable en raison même de l'équilibre hydrologique nécessaire pour son maintien; mais cela ne signifie pas que des transformations ne puissent affecter certaines parties du tissu urbain, à condition que l'équilibre général ne soit pas touché.

4. La fin de la première *Couche architecturale* et la préparation du site pour une éventuelle seconde *Couche architecturale*

Lorsque des processus de destruction affectent la première *Couche architecturale* et qu'il n'est plus possible de maintenir en état de fonctionnement l'ensemble du niveau urbain, le site peut être abandonné.

Cependant le pouvoir politique, s'il subsiste, peut décider une reconstruction. Dans ce cas on ne fait pas de reconstructions partielles, de place en place, d'un monument ou d'un autre, mais on engage une reconstruction générale en aménageant

par conséquent, celui des contraintes qui s'exercent sur l'évolution de toute l'architecture. La stabilité de l'édifice doit alors être sérieusement mise en question.

23. Margueron 2014d: 111-124.

une nouvelle *Couche architecturale* qui va prendre place au-dessus de celle que l'on abandonne²⁴ (cf. fig. 4, p. 33 et 7, p. 38).

Pour cela, on opère un nivellement général sur l'ensemble urbain ruiné en conservant l'ensemble de la morphologie antérieure, de façon à permettre au réseau hydrologique de continuer à fonctionner dans les mêmes conditions ; quant à la surface de nivellement, c'est elle qui définit la fin de la *Couche architecturale* antérieure.

On reconstruit alors un « niveau de fondation » sur lequel on établit un niveau d'usage qui va desservir l'ensemble de la nouvelle *Couche architecturale* et qui va durer autant que celle-ci.

5. Conclusions sur le processus de formation des tells

Ainsi un tell peut-il être formé de plusieurs *Couches architecturales* successives²⁵ qui surmontent la construction originelle d'une *Infrastructure compartimentée* (cf. fig. 7, p. 38 à 10, p. 42).

Il ne faut ne pas oublier que :

- chaque couche est nécessairement stable, selon des durées variables qui peuvent atteindre deux ou trois siècles, mais qui n'ont pas toujours cette durée ;
- le tell n'évolue pas (d'après une interprétation trop fréquente) selon des reconstructions partielles de maisons créant de nouveaux niveaux d'usage locaux se multipliant à chaque reconstruction (façon de voir qui multiplie les ruptures stratigraphiques, mais qui ne correspond pas à l'évolution réelle de la vie d'une cité ; cf. fig. 6, p. 37) ;
- le tell se crée par une construction de base initiale voulue par un pouvoir politique : elle comprend une *Infrastructure compartimentée* et une *Couche*

24. J'ai rencontré dans ma vie une fois une situation très semblable : à Bagdad, en 1967, au cours d'un déplacement dans l'une des limites de la cité (malheureusement nous étions en voiture et je n'ai pas retenu le nom de ce secteur), j'ai été frappé par le degré de vétusté et de délabrement d'un quartier : je m'en inquiétais auprès de mon guide irakien qui me dit que c'était un état reconnu sur lequel les autorités ne voulaient plus intervenir jusqu'à une opération d'élimination et de reconstruction complète à partir des données hydrologiques et altimétriques récentes : nous étions manifestement, comme je l'ai reconnu récemment, dans une situation très voisine de celles rencontrées dans la succession de *Couches architecturales* des tells mésopotamiens.

25. Pour tout cela se reporter Margueron 2013 où de nombreux exemples sont donnés.

architecturale ; il n'évolue ensuite que par des *Couches architecturales* recouvrant l'ensemble de la superficie urbaine ;

- lors de l'aménagement d'une nouvelle *Couche architecturale*, la reconstruction commence nécessairement par le sommet du site et descend par étapes le long de ses pentes, de façon à assurer l'écoulement des eaux pendant toute la durée de l'opération. C'est ainsi qu'à Mari, lors de la reconstruction de la Ville III, le temple d'Ištar Récent (au pied de la cité et contre le rempart) n'a été relevé de ses ruines qu'assez longtemps après les premiers réaménagements de la zone palatiale au sommet du tell.²⁶

Cette entrée en matière, très archéologique, apparaît comme bien éloignée de l'homme qui est l'objet de cette étude : elle était pourtant indispensable pour expliquer qu'il faut, pour avoir une perception assez réaliste de l'architecture mésopotamienne, corriger nombre d'analyses architecturales du passé, totalement incomplètes et ne rendant pas compte avec exactitude du monument réel, ni de sa situation architecturale, mais aussi pour permettre une approche du personnage qu'est l'architecte mésopotamien.

De très nombreuses nouvelles analyses des monuments retrouvés lors des fouilles réalisées pendant le dernier siècle et demi ont été données dans les études que j'ai effectuées depuis plus de six décennies, mais que je n'ai pu rassembler en un seul volume portant sur l'histoire de l'architecture en Mésopotamie. C'est cependant leur ensemble qui concourt à donner la base factuelle sur laquelle s'appuie cette approche et, en particulier, quatre des grandes caractéristiques de cette architecture (essentielles et pourtant très mal perçues), que j'ai été conduit à placer en tête pour bien mettre en évidence que cette approche de l'homme responsable des œuvres retrouvées dans les fouilles repose sur des données complètement renouvelées concernant la matière première, la terre crue.

26. Margueron 2019b : 34-36.

CHAPITRE I

COMMENT DÉFINIR L'ARCHITECTE MÉSOPOTAMIEN ?

D'où vient en français le terme d'«architecte»? Et que recouvre-t-il? Il désigne un métier et vient du grec *arkhitectôn* que, au-delà de la définition première qui est le «charpentier», l'on peut traduire par «l'homme qui construit» ou mieux le «maître constructeur», c'est-à-dire un professionnel qui conçoit et réalise un édifice: définition dans laquelle le sens de deux termes «édifice» et «professionnel» doit être précisé et approfondi.

A. Signification des mots «édifice» et «professionnel»

1. Qu'est-ce qu'on peut appeler «édifice»?

Ce sont le plus souvent des unités architecturales autonomes. Mais pour préciser, il faut reprendre et développer la définition donnée par B. Zevi²⁷: on peut dire alors que c'est un volume prélevé sur l'espace général et isolé de celui-ci par une séparation matérielle construite par des hommes pour créer un abri, ce qui forme un petit morceau d'espace intérieur séparé de l'espace général et donc protégé (figure 11).

C'est en quelque sorte une boîte, mais est-elle fermée? Non: elle ne peut l'être

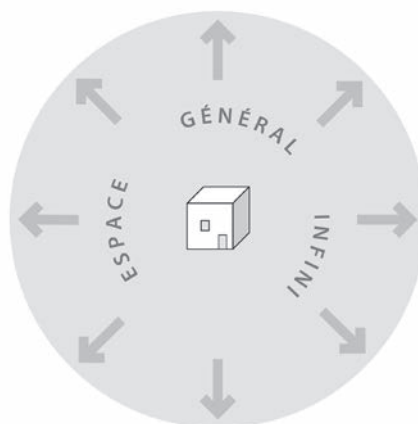


Figure 11. Une construction: un morceau d'espace prélevé sur l'espace général (JCM, infographie AEH).

27. Zevi 1959: 18-25 exprime ainsi cette idée (respectivement: 18, 24, 25): «Ceux qui ont réfléchi au problème savent que le caractère distinctif de l'architecture est qu'elle existe dans un espace tridimensionnel qui inclut l'homme.» [...] «Chaque édifice collabore à la création de deux espaces: l'espace interne, défini complètement par l'édifice lui-même, et l'espace externe, ou espace urbanistique, enfermé entre cet édifice et les édifices voisins.» [...] «Que l'espace, le vide, soit le protagoniste de l'architecture, n'est-ce pas, du reste, naturel?».

pour une raison fondamentale : il faut une ouverture pour mettre en relation les deux espaces interne/externe, sinon l'espace clos est un tombeau ou un cercueil.

En outre, si on ajoute un cloisonnement intérieur pour former des sous-unités, il est nécessaire de prévoir, entre ces petites unités, des ouvertures pour permettre une circulation intérieure.

Il faut noter encore que ce terme n'implique pas forcément une construction dont les dimensions sont prédéterminées, mais qu'il peut désigner un vaste ensemble réunissant de nombreuses unités élémentaires formant un tout cohérent, tel qu'une ville.

2. La profession d'architecte

Réfléchir au deuxième terme de la définition, c'est-à-dire à l'homme qui met en œuvre « l'édifice », c'est s'interroger spécialement sur ce professionnel qui relève, parmi tant d'autres dans l'Antiquité, d'une démarche technique – potier, métallurgiste, ... – qui a parfois fait l'objet de l'attention des archéologues. Cette approche de l'homme qui construit est pourtant nécessaire, simplement parce que, pour qui veut comprendre correctement les produits de leur art, il convient d'établir si les connaissances des constructeurs reposaient uniquement sur un savoir pratique, pour ne pas dire empirique, ou s'ils bâtissaient aussi leurs projets à l'aide d'un savoir théorique, d'une science des nombres et de la mesure. L'absence d'un traité théorique dans les langues mésopotamiennes doit conduire à se poser la question.

Y a-t-il eu des études réalisées sur l'architecte en Mésopotamie ? C'est la première question que l'on peut poser. En réalité, je n'en vois guère ! Même si, parfois, certains archéologues du Proche-Orient ont abordé des questions d'architecture, les recherches dans cette discipline ne se sont pas imposées à la hauteur de son importance réelle et l'auteur des réalisations, lui, n'apparaît pour ainsi dire jamais : curieusement, alors que l'un des objectifs de l'archéologie est de retrouver certains êtres humains d'un passé donné, ceux-ci sont totalement absents de ces recherches, aussi bien ceux qui ont été les usagers momentanés des édifices réalisés que ceux qui les ont conçus et qui ont trouvé des réponses à certains problèmes.

Est-ce que le sujet serait sans importance et sans intérêt ? Ce sont pourtant des hommes, certes du passé mais qui ont réellement vécu, que l'archéologue doit retrouver derrière les artefacts et les traces qu'ils ont laissées lors de leur passage sur terre, en précisant de plus comment ils ont vécu !

3. De l'architecture à l'architecte

Or, il y a des contradictions assez étonnantes entre les informations de base que l'on pense pouvoir déduire des fouilles sur cette catégorie de matériel et nos connaissances sur les responsables anciens eux-mêmes de ces créations architecturales.

- De toutes les œuvres rencontrées en fouille, l'architecture est la plus riche en quantité ainsi que la plus volumineuse, même si, *de facto*, elle nous parvient amputée de la plus grande partie de son volume primitif et que pas un seul édifice, au cours des millénaires de l'Antiquité orientale, ne nous est parvenu complet.
- De plus il ne semble pas que les archéologues aient toujours eu pleinement conscience que le tell n'était pas, comme il a été répété à l'envi, une montagne de tessons, mais bien une accumulation de ruines variées de bâtiments détruits.
- Ainsi l'établissement de la stratigraphie, objectif fondamental de la fouille, est le fruit premier des restes architecturaux et non des objets que l'on y relève : ce ne sont pas les objets qui, à eux seuls, permettent de définir une séquence stratigraphique, car ils sont « meubles » et peuvent toujours avoir été déplacés de leur position originelle (dans la séquence du temps). En revanche, si des travaux d'architecture peuvent avoir été détruits, ils ne sauraient avoir été réellement déplacés, comme n'importe quel objet. En sorte que l'architecture, évidemment associée à son « niveau d'usage », est le seul élément fixe capable de définir, en termes d'archéologie, une séquence chronologique. Encore faut-il être assuré de déterminer avec précision le niveau d'usage d'un établissement humain à un moment précis, ce qui n'est pas toujours le cas.

B. Le produit du professionnel : l'architecture

Ainsi, comment peut-on ne pas avoir pris conscience que, sans l'architecture, il ne pouvait y avoir une chronologie bâtie sur la stratigraphie et donc qu'il ne saurait y avoir une archéologie orientale ! Comment ne pas avoir compris qu'il fallait aussi, avec le même objectif :

- définir les modalités de construction des maisons, ainsi que les transformations possibles de celles-ci au cours de leur existence ;
- évaluer les aptitudes de la base sur laquelle elles avaient été édifiées et la façon dont celle-ci avait été construite ;
- préciser les accidents éventuels au cours de la vie de cette maison ;

- définir le moment et les causes de sa disparition ;
- préciser la nature et les effets de l'érosion qui s'est exercée à partir de l'abandon sur la formation des ruines telles qu'elles seront éventuellement retrouvées lors d'une fouille ;
- définir les modalités de formation de la couche suivante ...

La liste des points à définir n'est pas close avec cette énumération de première approche : nous aurons à y revenir.

Mais il nous faut souligner qu'en réalité ces contradictions et ces incertitudes, voire certaines confusions, viennent de la méconnaissance trop fréquente, dans le monde des archéologues, de la façon dont se sont formés les tells, d'un manque de réflexion sur cette question qui, de façon évidente, ne relève pas de la seule opération de fouille, c'est-à-dire du simple prélèvement de ce que la terre peut contenir comme vestiges ou reliques du passé, mais de la compréhension de l'interaction de toutes les forces constructives et destructrices qui se sont exercées sur le secteur de la construction étudiée.

On a découvert au XIX^e siècle qu'un lien pouvait être établi entre les processus géologiques de formation et de destruction de la croûte terrestre et qu'en particulier la formation de couches géologiques pouvait être rapprochée des dépôts archéologiques : une séquence matérielle où la base marque la période la plus ancienne, qui s'est élevée progressivement au cours du temps, et dont le sommet marque le moment le plus récent.

Si une part de cette assertion était juste, elle n'expliquait cependant pas la totalité du processus archéologique. On s'est pourtant arrêté à ce constat sans chercher à approfondir l'ensemble des processus de la formation des tells et on a oublié, en particulier, les interventions spécifiques des hommes, et tout particulièrement celles de l'architecte.

Au fond, si les archéologues ne s'interrogeaient pas sur son action, c'est qu'ils se laissaient dominer par une idée ou plutôt des idées simplistes. Je n'en retiendrai ici que deux :

- l'architecture est le résultat d'une action élémentaire qui consistait à poser une pierre assez grossière sur une autre ou une brique d'argile sur une autre ... : dans ce pays d'argile, matière première qui ne saurait être comparée à la beauté de pierres de construction de l'Égypte ou de la Grèce et qui fait bien pâle figure face au marbre, il n'était pas nécessaire d'avoir recours à un spécialiste pour édifier de telles constructions élémentaires ;

— la nature des édifices ne saurait donc faire preuve de complexité; ainsi il ne pouvait être question d'envisager l'existence d'étages, pas plus pour les maisons que pour les palais: le premier fouilleur de Mari estimait que le palais qu'il avait fouillé était un bâtiment de rez-de-chaussée, donc sans étage, qui ne comptait éventuellement que quelques chambres hautes²⁸... passant ainsi à côté du principe même de l'architecture mésopotamienne.

Évidemment, dans ces conditions, on pouvait douter de l'utilité de faire appel à un spécialiste, car on ne voyait pas bien à quoi il aurait pu servir, puisqu'il suffisait de poser des poutres sur des murs hauts de 4 à 5 m ! On peut aussi, dès lors, se demander si cet homme peut avoir un visage; connaissons-nous des noms d'architectes ? Apparaît-il parfois dans les textes ? Peut-on connaître son bagage technique ? De fait, l'architecte nous apparaît a priori comme un parfait inconnu.

Mais, dira-t-on, Ur-Nanšé (figure 12a) sur la plaque perforée de Tello traitée en relief (première moitié du III^e millénaire) et apparaissant silhouetté comme un constructeur avec le panier du maçon sur la tête et, quelques siècles plus tard à la fin du III^e millénaire, la statue de Gudéa assis (figure 12b) dit « l'architecte au plan » ne représentent-ils pas des portraits d'architectes ou de constructeurs ? En réalité non, car ce sont des rois qui ordonnent de construire, comme tous les rois ou chefs d'État, mais qui n'ont aucune qualification professionnelle; ils ne conçoivent pas et n'élèvent pas les murs; Gudéa n'est pas un architecte, même s'il a beaucoup construit...

Il semble qu'en ce domaine un fort contraste ait opposé l'Égypte et la Mésopotamie,²⁹ car Imhotep (figure 12c) est considéré comme « le premier architecte et savant universel ». Mais est-on bien sûr de ne pas être, en réalité, en présence d'une pure construction mythique ? En regardant vers la Grèce et la Rome classique, on rencontre Dédale en Grèce, Vitruve à Rome... Et des traités de construction comme celui de Vitruve sont totalement absents en Mésopotamie. Toutes les situations ne sont apparemment pas semblables au cours de l'Antiquité, mais revenons au monde syro-mésopotamien.

28. Parrot 1958a: 338.

29. Pätznick 2018.

a



b



c



Figure 12. Portraits de constructeurs : rois mésopotamiens et architecte égyptien.

a – Ur-Nanshé portant un panier rempli de briques pour la construction du temple de Ningirsu : plaque perforée de Tello, ~2450. Musée du Louvre AO 2344 (d'après Cluzan 2005 : 169). b – Statue dite de Gudea au plan. Tello, XXII^e s. Louvre AO 2 (cl. S. Cluzan). c – Imhotep, milieu du III^e millénaire. Saqqarah, figurine de Basse Epoque (I^{er} millénaire). Musée du Louvre, Antiquités égyptiennes (d'après Pätznick 2018).

C. L'apport des textes suméro-akkadiens

Un fait important peut être considéré comme acquis depuis peu : d'après une tablette provenant du site de Jemdet Nasr en Mésopotamie centrale et datée des environs de 3000 av. J.-C. (figure 13), l'existence de l'architecte y est connue depuis une haute époque : ce texte enregistre une distribution de denrées alimentaires dont bénéficie un « šidim » qui apparaît sous une forme archaïque du signe sumérien,

terme que Englund et Grégoire³⁰ ont proposé de comprendre comme désignant un architecte. Or le terme sumérien *šidim* correspond au « constructeur, maçon » ; en effet, en sumérien aucun mot ne semble attesté pour désigner *stricto sensu* l'architecte, pour lequel est préféré le terme é-dù « constructeur », littéralement « celui qui bâtit la maison ; il est formé sur le verbe dù « enfoncer, planter ; bâtir, élever » qui possède sans doute un sens englobant la fonction théorique du concepteur et la fonction pratique du constructeur. De son côté, l'akkadien fait visiblement la distinction entre le *tupšar mināti*, littéralement « le scribe de la mesure/dimension »³¹ qui correspond vraisemblablement à « l'architecte » comme concepteur, et le terme *itinnu*³² « le constructeur, maçon » à qui l'on confie la charge des travaux. Ce dernier connaît une forme de hiérarchie puisque l'on retrouve le terme de *šitimgallu* « maître d'œuvre ».³³

Au XVIII^e siècle av. J.-C., le mot *itinnu* est compris principalement comme « constructeur » ou « maître d'œuvre ». Ce terme apparaît dans les textes administratifs pour des commandes de travaux ou d'opérations de contrôle alors que dans les textes législatifs, comme le Code de Hammurabi, l'ambiguïté entre « l'architecte » et le « constructeur/maître d'œuvre » propre au mot sumérien *šidim* est conservée. Si on se reporte aux trois articles 228, 229, 230 du Code, dans la traduction d'A. Finet³⁴ ci-dessous, on voit que le terme *itinnu* s'intéresse essentiellement à deux sujets : la rémunération de l'architecte et les sanctions en cas de faute précise ayant entraîné mort d'homme :



Figure 13. Le signe sumérien *ŠIDIM* sur une tablette de Djemdet-Nasr mentionnant un corps de métier compris comme celui d'architectes (d'après Abrahami 2009 : 39).

30. Englund, Grégoire 1991 : 146 et n° 146 pl. 154 (IM = Iraq Museum 555993).

31. VAB 4, 256 i 32 (Langdon 1912).

32. Probablement dérivé du mot sumérien *šidim*.

33. Formé sur le sumérien *šidim.gal* « grand maçon ».

34. Finet 1973 : 116-118. Le choix du terme de « maçon » dans cette traduction est, de ce point de vue, réducteur.

- « § 228. Si un maçon a construit une maison pour quelqu'un et la lui a parfaite pour 1 *sar* de bâti, il lui remettra pour sa gratification 2 sicles d'argent.
- § 229. Si un maçon a construit une maison pour quelqu'un, mais (s') il n'a pas renforcé son ouvrage et (si) la maison qu'il a construite s'est effondrée et (s') il a fait mourir le propriétaire de la maison, ce maçon sera tué.
- § 230. Si c'est un enfant du propriétaire de la maison qu'il a fait mourir, on tuera un enfant de ce maçon. »

Ainsi, un article sur la rémunération d'un constructeur (plutôt maçon qu'architecte) et deux autres sur les sanctions que celui-ci encourt en cas d'effondrement de l'édifice, n'enrichit pas beaucoup notre portrait. On pourrait s'interroger d'ailleurs sur les raisons qui ont conduit à fixer dans le Code de Hammurabi ces deux seules questions le concernant. Pourquoi est-il question de sa rémunération dans un tel document ? Pourquoi, au chapitre des sanctions, envisager l'éventualité d'un effondrement de la maison ? En effet, où se trouvait le danger ? À quelle faille de la technologie constructive en usage en Mésopotamie pourrait correspondre un tel accident ? Nous reviendrons plus loin sur cette question (cf. p. 194).

Finalement dirions-nous que les informations textuelles recueillies sur l'architecte n'apparaissent pas très riches et ne permettent pas de se faire une image précise de son savoir et de ses aptitudes ? Il semble en tout cas que l'on puisse voir derrière les termes utilisés deux hommes ou plutôt deux fonctions différents³⁵ : un concepteur i.e. l'architecte lui-même, et le maître d'œuvre qui réalise la construction. C'est là une distinction certainement fondamentale car elle a toujours cours.

En fait, pour définir l'architecte mésopotamien, ne conviendrait-il pas aussi de passer par une analyse aussi précise que possible de ses œuvres, donc par une approche archéologique ?

35. Pour cette approche des termes suméro-akkadiens, j'ai sollicité le concours de Remo Mugnaio-ni, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille que je remercie infiniment de m'avoir éclairé au cours de nombreuses réunions.

D. Nature et attentes de l'approche archéologique

Un édifice pensé par un architecte : comment permet-il de connaître celui-ci ? Si les textes, en raison d'une certaine rareté, ne sont que d'un faible secours, l'archéologie peut-elle réellement autoriser une approche plus approfondie et retrouver certaines données ?

L'archéologie, on le sait, consiste en particulier à extraire du sol des objets qui y ont été piégés ; ce n'est pas seulement pour les admirer qu'on fait cette quête en les rangeant, après la fouille, dans les réserves d'un musée, mais pour les engager dans des cycles d'études afin que l'on apprenne par leur analyse à voir l'homme qui les a fabriqués et à définir sa démarche et sa pensée.

Car, pour cela, il faut bien comprendre que tout objet a un sens et que toute particularité de cet objet a une signification que l'on peut retrouver :

- par une analyse des liens logiques qui régissent la matérialité ;
- en s'interrogeant sur la raison ou la signification de tel fait ou de telle caractéristique et en répondant à la question « pourquoi ? » ;
- en s'appuyant sur des approches sérielles et comparatives.

Puisque nous nous intéressons à l'architecte, l'intermédiaire de nos interrogations, c'est évidemment l'édifice qu'il a construit. Celui-ci présente des caractéristiques spécifiques :

- il forme un tout, réalisé à partir d'un assemblage d'éléments hétérogènes, certains selon des modules voisins (briques crues, pierres...), d'autres de tailles très variées et unis selon des techniques très différentes ;
- ce « tout » a évidemment une vocation spécifique, conséquence du choix originel ;
- il a été édifié dans un contexte donné dont il faut préciser les composantes.

Ces trois paramètres sont naturellement pris en charge par l'architecte, qui apparaît comme l'homme qui a la maîtrise totale sur l'ensemble de l'opération et qui, une fois défini l'objet de celle-ci, organise l'ensemble de la réalisation.

C'est pourquoi il faut insister sur le fait que, si la recherche est nécessairement conduite par un archéologue puisqu'elle entre dans le champ de son enquête, il faut que celui-ci aborde la question avec les concepts d'un architecte : puisque l'archéologue a tendance « à planifier » sa vision de l'archéologie (ce qui n'est pas une qualité !), il doit se dépouiller de cet habit alors que l'architecte naturellement vit et conçoit le monde dans « le volume » des choses, ce qui est en fait la traduction du réel.

E. Exemple d'une approche archéologique : Khafajé

Un cas précis, par exemple celui du temple Ovale de Khafadjeh (figure 14) doit permettre d'éclairer quelques-unes des démarches à suivre, susceptibles d'expliquer certains des traits voulus par le concepteur de l'œuvre et le chemin à parcourir pour l'archéologue.

Ce monument, du milieu du III^e millénaire, est d'une morphologie peu fréquente avec sa double enceinte d'un tracé un peu irrégulier, ensuite avec l'insertion d'un habitat, apparemment de type domestique, à un emplacement précis entre les deux enceintes, enfin avec sa grande cour intérieure pourvue d'installations sans doute cultuelles et sa terrasse certainement surmontée d'un temple malheureusement disparu, le tout situé au-dessus d'une profonde fosse remplie de sable fin. Le plan est apparemment connu dans sa totalité, mais, comme c'est le cas le plus souvent, les murs ne sont conservés que sur une assez faible hauteur. Ledit monument est arrivé jusqu'à nous ainsi amputé (comme d'habitude) de ses superstructures, ce qui lui confère à la fois incertitude et imprécision sur ses parties hautes ; on peut cependant, par son plan inscrit au sol, connaître une bonne partie de sa morphologie, de sa fonction et de son fonctionnement.

On peut établir d'emblée qu'il s'agit d'une construction :

- complète quant à son plan au sol, mais dont toutes les superstructures sont absentes ; ce qui prenait appui sur la terrasse reste du domaine de l'inconnu ;
- pensée par un maître d'œuvre ;
- réalisée par des hommes
- certainement organisés en équipes,
- souvent spécialisés ;
- édifiée pour répondre à des activités spécifiques ;
- mise en œuvre grâce à des techniques précises ;
- réalisée au sein d'un système économique qui a certainement exigé des échanges souvent à longue distance ;
- détruite dans des conditions particulières que l'on peut considérer comme des événements de type historique et sans doute pas à la suite d'un simple abandon ;
- transformée enfin après sa destruction en strate archéologique ;
- enfin il s'agit certainement d'une construction de type religieux pour deux raisons : la nature de la terrasse associée à des autels et surtout parce que la fosse remplie de sable pur a été aménagée pour sanctifier l'espace et le débarrasser de

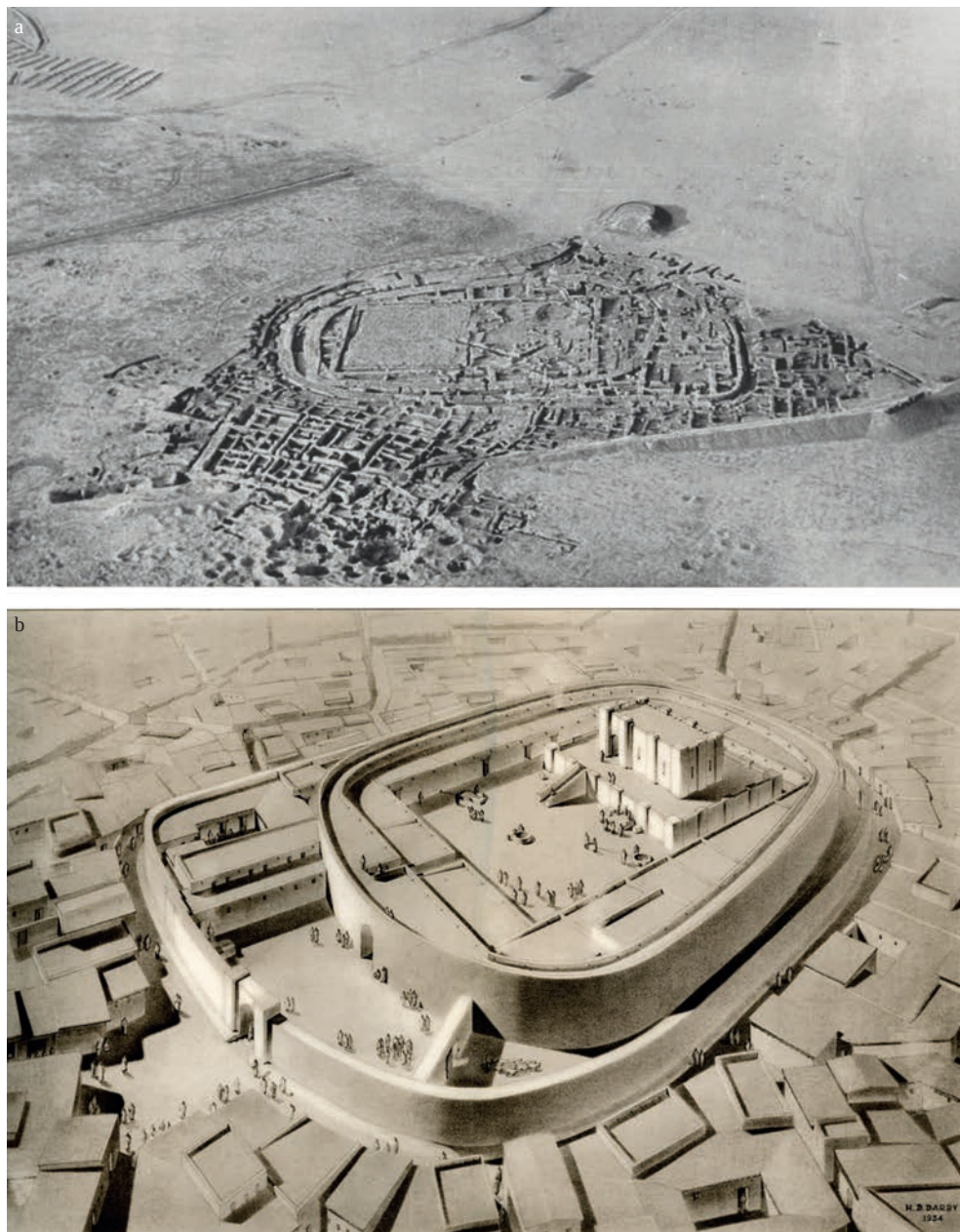


Figure 14. Le temple Ovale de Khafajé (1^{re} moitié du III^e mill., DA). a – Vue du site une fois la fouille de la surface du tell achevée (Delougaz 1940 : 8 fig. 4). b – Restitution des volumes des différents bâtiments composant le temple, tels qu'ils sont proposés par la Mission, mais sans analyse justificatrice (Delougaz 1940 : frontispice).

toutes les inhumations qui avaient été réalisées avant la décision de construire un édifice religieux à cet emplacement.³⁶

Ces constatations de départ peuvent se transformer en questions fondamentales à poser au cours d'une analyse plus approfondie que l'archéologue se doit d'établir pour évaluer ce qui, dans cette ruine, a été pensé par un architecte avant d'être construit. En rester à cette série de constatations, c'est se condamner à ne rien comprendre des raisons qui ont conduit à cette construction ; il est donc nécessaire d'entreprendre une analyse très serrée des restes dégagés pour engager des comparaisons et cerner des fonctions possibles qui, dans le cas présent, conduisent à y reconnaître un établissement religieux ; démonstration que je n'entreprendrai pas ici, mais qui révèle des aspects caractéristiques de la pensée mésopotamienne.

Cela revient aussi à s'interroger sur la part (donc sur le projet) qui revient au donneur d'ordres (le souverain sans doute, pour sa ville) qui envisage la réalisation d'un tel édifice et sur ce que lui, l'architecte chargé de la réalisation et de résoudre d'éventuelles difficultés, s'est posé comme questions.

*

* *

Quand l'architecte est devant un projet de construction, il est confronté à deux séries d'interrogations :

- 1° celles concernant l'édifice lui-même,
- 2° celles touchant à son adaptation au milieu.

Commençons par nous interroger sur le milieu et sur ce qu'il peut donner comme possibilités.

36. Delougaz 1940: 11-18 et pl. VI-B et XII ; rappelons la sacralisation du terrain observée à Mari, lors de la construction de la Ville II aussi bien à l'emplacement du temple d'Ištar qu'à celui de l'Enceinte Sacrée ou dans le secteur des temples, alors que le niveau de la Ville I avait servi pour des activités artisanales et que de nombreuses inhumations y avaient été pratiquées. Le monde sémitique n'associe jamais le sacré avec la mort.